

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 28 mai 2018 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 mai 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents:

M. SBRAGGIA, M. PUGLIESI, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

M. PAOLINI, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, Mme PILLOTTI, M. LUCIANI, M. BASTELICA, M. LEONETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI à M. VOGLIMACCI, M. VANNUCCI à Mme CORTICCHIATO, Mme GUERRINI à M. SBRAGGIA, Mme OTTAVY-SARROLA à Mme OTTAVY, Mme BIANCAMARIA à M. MARCANGELI, M. ARESU à Mme VILLANOVA, Mme FLAMENCOURT à M. LUCCIONI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme BERNARD à Mme SICHI, M. KERVELLA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. CIABRINI à M. BASTELICA, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI

Etaient absents:

M. CAU, M. FERRARA, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 49
Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présents : 27
Quorum : 25

Le quorum étant atteint, Mme PILLOTTI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

PREFECTURE DE LA CORSE DU SU-ARRIVÉE

-4 JUIN 2018

BUREAU DU COURRIER Séance du lundi 28 mai 2018 Délibération N°2018/97

Adoption des Comptes Administratifs 2017
Budget principal

Monsieur le maire demande à ses collègues de bien vouloir se prononcer sur le compte administratif 2017. Il rappelle que conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est appelé à se retirer au moment du vote du compte administratif et en conséquence la présidence de l'Assemblée sera assurée par un adjoint ou conseiller élu pour le remplacer.

Le conseil municipal élit Monsieur Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué aux finances, en qualité de Président de séance.

Monsieur Sbraggia expose à l'Assemblée :

Dernier acte du calendrier budgétaire d'une collectivité, le Compte Administratif termine le cycle annuel financier et retrace l'exécution du budget de l'année.

Il constitue l'arrêté des comptes :

- Il compare les prévisions inscrites au budget et les réalisations effectives en dépenses et en recettes.
- Il présente les résultats comptables de l'exercice. Ceux-ci doivent être rapprochés des résultats figurant au compte de gestion du trésorier municipal.

Le compte administratif 2017 a été précédé par :

- o Le débat d'orientation budgétaire tenu le 27 Janvier 2017,
- o L'adoption par anticipation des résultats du compte administratif 2016 le 13 Mars 2017,
- o Le vote du budget primitif intervenu le 13 Mars 2017,
- o Les adoptions de trois décisions modificatives durant l'exercice 2017.

Comme annoncé lors du DOB et du vote du Budget Primitif, les grandes orientations pour l'exercice 2017 ont montré le haut niveau de contraintes pesant une nouvelle fois sur les finances de notre ville : dotation globale de fonctionnement en baisse, recettes fiscales peu dynamiques, décisions nationales qui augmentent mécaniquement nos dépenses (point d'indice des fonctionnaires, dispositif Parcours Professionnels, carrières et rémunérations,...).

Il a cependant également permis de démontrer la démarche volontariste et prospective qui est conduite, afin de permettre de garder le cap fixé :

- Pas d'augmentation des taux de fiscalité.
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en essayant d'améliorer la qualité des services publics.
- Poursuivre le processus de désendettement de la commune commencé dès 2014.
- Adapter le volume des investissements en fonction de l'avancement des programmes, de nos engagements et de nos capacités financières.

Pour l'année 2017, les réalisations cumulées de l'exercice toutes sections confondues s'élèvent :

En dépenses à : 121 246 437.71 €
En recettes à : 125 002 683.05 €

Soit un résultat global de clôture de : + 3 756 245.34 €

1) LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES

Les tableaux ci-dessous présentent les équilibres du Compte administratif 2017.

Exécution budgétaire 2017							
Dépenses		Recettes					
Dépenses réelles Investissement	23 057 715.72	Recettes réelles Investissement	13 198 381.63				
Dépenses d'ordre Investissement	0.00	Recettes d'ordre Investissement	5 431 07.49				
Dépenses investissement totales	23 057 715.72	Recettes investissement totales	18 629 409.12				
Dépenses réelles Fonctionnement	92 757 694.50	Recettes réelles Fonctionnement	96 499.128.31				
Dépenses d'ordre Fonctionnement	5 431 07.49	Recettes d'ordre Fonctionnement	0.00				
Dépenses fonctionnement totales	98 188.721.99	Recettes fonctionnement totales	96 499 128.31				
Total des Dépenses	121 246 437.71	Total des Recettes	115 128 537.43				
	Reprise résultat antérieur fonctionnement n-1 Reprise résultat antérieur investissement n-1						
Total global des Dépenses	121 246 437.71	Total global des Recettes	125 002 683.05				
Résultat section investissement	+ 1 964 601.80	Résultat section fonctionnement	+ 1 791 643.54				

Résultat de clôture 2017 + 3 756 245.34

Reports des restes à réaliser 2017							
Dépenses		Recettes					
Restes à réaliser investissement	4 983 760.88	Restes à réaliser investissement	3 076 093.13				
Dépenses investissement totales	4 983 760.88	Recettes investissement totales	3 076 093.13				
Restes en dépenses Fonctionnement	0.00	Restes en recettes Fonctionnement	0.00				
Dépenses fonctionnement totales	0.00	Recettes fonctionnement totales	0.00				
Total des reports en Dépenses	4 983 760.88	Total des reports en Recettes	3 076 093.13				

Résultat de clôture reports 2017 - 1 907 667.75

	Résultats cum	ulés 2017	
Dépenses	Recettes		
Total cumulé dépenses investissement	28 041 476.60	Total cumulé recettes investissement	28 098 410.65
Total cumulé dépenses fonctionnement 98 188 721.99		Total cumulé recettes fonctionnement	99 980 365.53
Résultat section investissement	+ 56 934.05	Résultat section fonctionnement	+ 1 791 643.54

Résultat de clôture cumulé 2017 + 1 848 577.59

Pour l'année 2017 le résultat global de clôture est le suivant :

Section de fonctionnement

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	98 188 721.99	0.00	98 188 721.99	0.00	98 188 721.99
Recettes	96 499 128.31	3 481 237.22	99 980 365.53	0.00	99 980 365.53

Recettes - Dépenses - 1 689 5	3.68 + 3 481 237.22	+ 1 791 643.54	0.00	+ 1 791 643.54
-------------------------------	---------------------	----------------	------	----------------

Résultat + 1 791 643.54

Section d'investissement

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	23 057 715.72	0.00	23 057 715.72	4 983 760.88	28 041 476.60
Recettes	18 629 409.12	6 392 908.40	25 022 317.52	3 076 093.13	28 098 410.65

[5 5 /	4 400 000 00	6 202 202 40	4 064 604 00	4 007 667 75	- FC 024 0F
Recettes - Dépenses	- 4 428 306.60	+ 6 392 908.40	+ 1 964 601.80	- 1 907 667.75	+ 56 934.05

Résultat		+ 56 934.05
----------	--	-------------

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Résultats cumulés CA 2017	- 6 117 900.28	+ 9 874 145.62	+ 3 756 245.34	- 1 907 667.75	+ 1 848 577.59

<u>Le résultat des réalisations de l'exercice 2017</u>, hors comptabilisation des restes à réaliser, <u>est excédentaire de 3 756 245.34 euros.</u> Après intégrations des résultats de clôture constatés du compte de gestion 2016, les résultats du compte administratif de la Ville sont en concordance avec ceux du compte de gestion présenté par le trésorier municipal.

Tableau Etat II-2 Compte de Gestion	Résultat de clôture 2016	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture 2017
Investissement	+ 6 392 908.40	0.00	- 4 428 306.60	+ 1 964 601.80
Fonctionnement	+ 3 481 237.22	0.00	- 1 689 593.68	+ 1 791 643.54
Total	+ 9 874 145.62	0.00	- 6 117 900.28	+ 3 756 245.34

Les grandes masses financières depuis le CA 2013 en opérations réelles et hors affectations des résultats sont détaillées dans le tableau suivant :

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Recettes de fonctionnement	91 857 328	92 569 245	92 143 785	96 905 798	96 499 128
Dépenses de fonctionnement	86 373 787	89 222 893	94 273 479	90 058 685	92 757 694
Recettes d'investissement	30 306 630	29 730 048	34 853 613	24 116 427	13 198 381
Dépenses d'investissement	37 152 147	31 052 880	24 285 697	26 440 106	23 057 715
Résultat propre à l'exercice	- 1 361 977	+ 2 023 520	+ 8 438 222	+ 4 523 434	- 6 117 900

Le détail des fonds de roulement sont repris dans le tableau ci après :

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Fonds de roulement en début d'exercice	-3 787 607	- 5 149 584	- 3 126 064	+ 5 350 711	+ 9 874 145
Résultat de l'exercice	- 1 361 977	+ 2 023 520	+ 8 438 222	+ 4 523 434	- 6 117 900
Intégration fin de gestion BA parking 2013	-	-	+ 38 553	-	-
Fonds de roulement en fin d'exercice	- 5 149 584	- 3 126 064	+ 5 350 711	+ 9 874 145	+ 3 756 245

Les prévisions budgétaires étant équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat est influencé par les taux de réalisations en fonctionnement et en investissement.

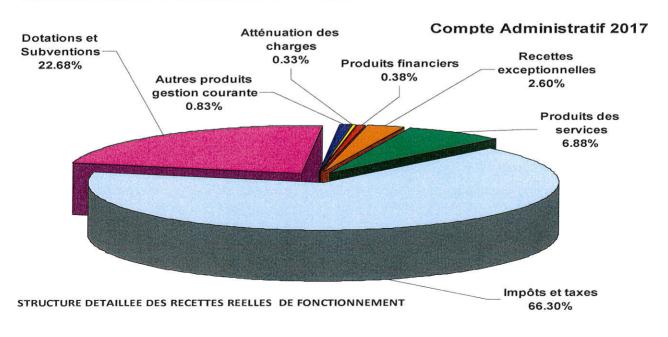
Le facteur déterminant de ces écarts nous amène à rappeler dans le présent document, non seulement les montants réalisés, mais aussi les montants des prévisions budgétaires ainsi que les taux de réalisation. Il est également rappelé, à titre de comparaison, les montants réalisés pour la période 2014-2017.

2) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Les ressources de fonctionnement

Les recettes globales de fonctionnement totalisent 96 499 128.31 € et le taux de réalisation atteint 103.50 %.

Nature	Intitulés	Intitulés Crédits ouverts en 2017 (BP + DM)		% réalisé	% titres émis
CHAP 70	Produits des services	6 516 097.00	6 636 164.19	101.84	6.88
CHAP 73	Impôts et taxes	63 027 684.00	63 981 011.54	101.51	66.30
CHAP 74	Dotations et Subventions	21 831 399.45	21 883 041.57	100.24	22.68
CHAP 75	Autres produits gestion 787 741.55 8		800 783.42	101.66	0.83
CHAP 013	Atténuation des charges	narges 340 000.00 322 844.23		94.95	0.33
Total d	es recettes réelles de gestion	92 502 922.00	93 623 844.95	101.21	97.02
CHAP 76	Produits financiers	366 840.00	368 552.60	100.47	0.38
CHAP 77	Recettes exceptionnelles	363 000.00	2 506 730.76	690.56	2.60
To	otal des recettes réelles	93 232 762.00	96 499 128.31	103.50	100.00
CHAP 042	Opérations d'ordre	0.00	0.00	-	_
Total des recettes		93 232 762.00	96 499 128.31	103.50	100.00



En 2017, hors comptabilisation du produit des cessions, et malgré la baisse substantielle de la dotation globale de fonctionnement pour la 4^{ème} année consécutive, les recettes réelles de fonctionnement sont en progression de 0.52 % soit 495 720 euros de plus que l'exercice 2016.

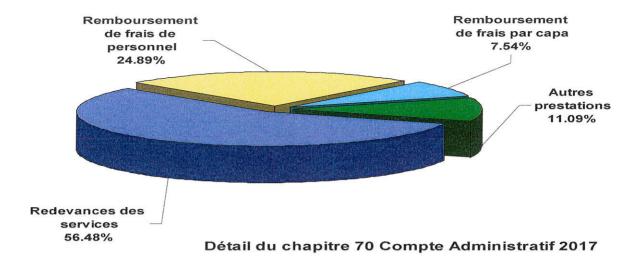
Nature	Intitulés	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
CHAP 70	Produits des services	6 426 146	5 564 595	6 389 667	6 636 164
CHAP 73	Impôts et taxes	59 329 851	61 571 522	62 636 435	63 981 012
CHAP 74	Dotations et Subventions	24 582 651	23 487 857	23 063 604	21 883 041
CHAP 75	Autres produits gestion courante	1 220 056	429 381	457 608	800 783
CHAP 013	Atténuation des charges	336 176	279 330	332 718	322 844
	Total recettes de gestion	91 894 880	91 332 685	92 880 032	93 623 845
CHAP 76	Produits financiers	17 198	15 802	722 546	368 552
CHAP 77	Recettes exceptionnelles	657 167	795 299	3 303 220	2 506 731
	Total des recettes réelles	92 569 245	92 143 785	96 905 798	96 499 128
CHAP 042	Opérations d'ordre	1 680 000	8 235 700	0	0
	Total des recettes	94 249 245	100 379 485	96 905 798	96 499 128

Les recettes réelles de fonctionnement représentent dans leur ensemble un ratio de 1 391 € par habitant, la moyenne de la strate se situant à 1 582 € par habitant.

A-1. Chapitre 70: Produits des services et du domaine

en k€	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Crédits ouverts	6 270	5 387	5 764	6 517
Comptes administratifs	6 426	5 565	6 390	6 636
Evolution annuelle	18.54 %	- 13.40 %	+ 14.82 %	+ 3.85 %
Taux de réalisation	102.49 %	103.29 %	110.85 %	101.84 %

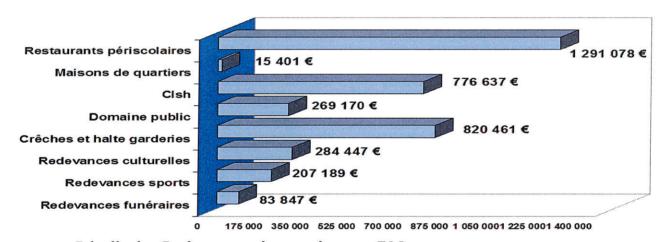
Les recettes du chapitre 70 sont en progression de près de 3.85 % par rapport à l'exercice précédent. Elles totalisent 6.636 millions d'euros et représentent 6.88 % des recettes réelles de fonctionnement. Le taux de réalisation pour 2017 est de 101.84 %.



La forte augmentation de ce chapitre constatée depuis l'exercice 2016 découle de la comptabilisation plus importante des remboursements par les budgets annexes, la régie du port, la régie des parkings et le syndicat mixte de la Parata des personnels mis à disposition soit un total cumulé de 1 651 847 euros.

Ce chapitre enregistre également les remboursements par la Capa pour des prestations rendues par les services municipaux pour 500 373 € et les remboursements de prestations dues à la commune par divers redevables à hauteur de 735 714 €.

Les produits des services et les produits domaniaux comptabilisent les recettes encaissées auprès des usagers. Elles totalisent au CA 2017 un montant de 3 748 230 € selon le détail complet vous est présenté ci après.



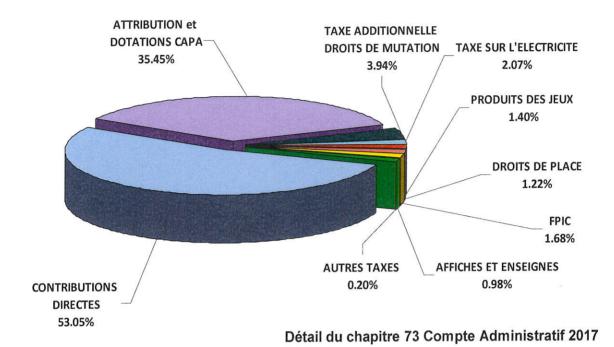
Détails des Redevances des services art 706..

A-2. Chapitre 73: Impôts et taxes

en k€	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Crédits ouverts	58 769	61 106	62 414	63 028
Comptes administratifs	59 329	61 571	62 636	63 981
Evolution annuelle	0.64 %	3.78 %	1.73 %	2.15 %
Taux de réalisation	100.95 %	100.76 %	100.36 %	101.51 %

Ce chapitre budgétaire représente plus de 66 % des recettes réelles de fonctionnement. Premier pôle de ressources de la section, il enregistre une progression de 2.15 % soit 1 344 577 euros supplémentaires par rapport aux réalisations de l'exercice 2016.

Au sein du chapitre, il convient de distinguer le produit des contributions directes, les dotations versées par la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien, le FPIC et les autres taxes.



> Les contributions directes

Le produit fiscal perçu en 2017 totalise 33 942 095 € et représente 53.05 % du chapitre budgétaire. Cette recette dite "impôt ménages" (la Ville perçoit la taxe d'habitation et les taxes foncières) enregistre une progression de 4.68 % par rapport à la recette constatée en 2016 (pour mémoire 32 421 964 €).

Elle comprend:

- Le produit issu des rôles généraux émis au titre de l'année en cours,
- Le produit issu des rôles supplémentaires, rôles rectificatifs émis par les services fiscaux.

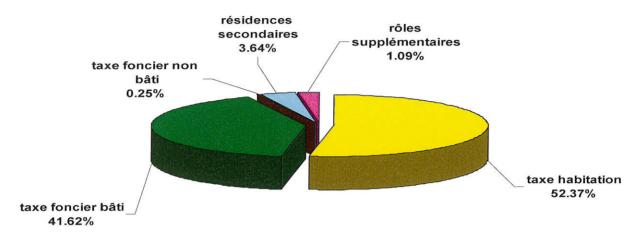
En 2017 les taux communaux appliqués ont été les suivants:

- Taxe d'habitation : 22.72 % (taux inchangé par rapport à 2015 et 2016).
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 18.40 % (taux inchangé par rapport à 2015 et 2016).
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 46.24 % (taux inchangé par rapport à 2015 et 2016).

Tableau récapitulatif des évolutions des bases et des contributions perçues de 2014 à 2017.

	BASES					
ETAT 1288 M	2014	2015	2016	2017		
TH	75 209 219	76 647 530	76 717 288	78 237 174		
FB	72 275 193	74 520 264	75 874 651	76 782 471		
FNB	213 248	184 065	175 943	181 634		
Produits nets	29 487 378	31 211 160	31 472 460	31 986 656		
Majoration résidences secondaires			595 960	1 236 240		
Rôles supplémentaires	322 146	307 978	353 544	719 199		
Contributions perçues	29 809 524	31 519 138	32 421 964	33 942 095		
Croissance en euros	+ 432 384	+ 1 709 614	+ 902 826	+ 1 520 131		
Evolution en %	+ 1.47 %	+ 5.74 %	+ 2.86 %	+ 4.68 %		

Remarque très importante: le produit attendu au niveau de la taxe d'habitation pour l'exercice 2017 n'est toujours pas conforme à ce qu'il aurait du être. Nous avons sollicité les services de la direction régionale des services fiscaux car il y a eu de nombreuses omissions concernant les bases de calculs des impositions. Au moment du vote du BP 2017 l'état 1259 de l'exercice 2015 nous a notifié des bases d'imposition de TH à hauteur de 79 437 000. Il semblerait que certaines corrections ont été effectuées pour l'exercice 2016 (+719 199 € de rôles supplémentaires enregistrés), nous sommes malgré tout encore dans l'attente d'une réponse concernant l'année 2017; Les services fiscaux devraient apporter les corrections attendues au cours de l'exercice 2018.



Rôles généraux 2017 Etat Fiscal 1288M

Dálas sánárany	Montants	Montants	Montants	Evolution 2	016/2017
Rôles généraux	perçus 2015	perçus 2016	perçus 2017	En€	En %
taxe habitation	17 414 319	17 430 168	17 775 485	+ 345 317	+ 1.98
taxe foncier bâti	13 711 729	13 960 936	14 127 183	+ 166 247	+ 1.19
taxe foncier non bâti	85 112	81 356	83 988	+ 2 632	+ 3.23
Majoration résid. secondaires	-	595 960	1 236 240	+ 640 280	+ 107.43
rôles supplémentaires	307 978	353 544	719 199	+ 365 655	+ 103.42
Total du Produit Fiscal 2017	31 519 138	32 421 964	33 942 095	+ 1 520 131	4.68 %

> Les dotations versées par la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien :

Ces dotations représentant près de 35.50 % du chapitre ont pour but de neutraliser financièrement les transferts de charges et de recettes entre la ville et la communauté d'agglomération ; elles découlent de la neutralisation du passage en TPU et la compensation de transfert de compétences vers la CAPA.

- La Dotation de Solidarité Communautaire établie selon des critères liés à la population, au potentiel fiscal et aux charges des communes est en diminution de 1.90 %; 3 867 688 € ont été reversés à la commune par la Capa à ce titre contre 3 942 450 € en 2016.
- La Dotation de Compensation versée par la CAPA a évoluée à la baisse en 2017 suite aux différents transferts de compétences. Elle représente pour l'exercice la somme de 18 815 727.50 €.

Attribution de	Ecritures année 2016		Ecritures année 2017			
Compensation à	Minoration SIA	Minoration	Minoration	Rembt SIA	Solde AC pour	
l'origine	Urbanisme	PLIE	OMT	Urbanisme	2017	
19 664 711 €	- 212 939 €	- 335 422 €	- 420 000 €	+ 119 377 €	18 815 727 €	

➢ Le FPIC

L'article 144 de la loi de finance initiale 2012 a institué un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal. Ce mécanisme appelé fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communale FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour le reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Selon les divers mécanismes de répartition dite de " droit commun " la commune a perçu un montant de 1 077 508 € inférieur de 4,35 % à celui perçu en 2016.

FPIC en €	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Montants perçus	158 108	424 955	668 156	880 396	1 126 492	1 077 508
Evolution annuelle	-	+ 168.78 %	+ 57.23 %	+ 31.77 %	+ 27.95 %	- 4.35 %

Les autres taxes indirectes

Elles représentent 9.82 % du chapitre 73 et totalisent 6.278 millions d'euros en progression de 4.55 %. Le tableau suivant retrace les principaux produits issus de la fiscalité indirecte perçus depuis 2014 ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent.

INTITULE	Réalisations CA 2014	Réalisations CA 2015	Réalisations CA 2016	Réalisations CA 2017	Evolution 2017/2016
		BEAT STREET, S	INCOME STATE OF THE STATE OF TH		
TAXE ADDITION. DROITS DE MUTATIONS	1 724 413	2 010 289	2 124 651	2 519 070	+ 394 419
TAXE SUR L'ELECTRICITE	1 307 815	1 288 978	1 332 829	1 326 828	- 6 001
PRODUITS DES JEUX DANS LES CASINOS	903 683	897 742	851 964	863 253	+ 11 289
AUTRES TAXES SUR LES JEUX	37 098	37 286	38 057	33 492	- 4 565
AFFICHES, RECLAMES, ENSEIGNES	545 060	556 691	631 894	630 204	- 1 690
DROIT DE PLACE ET DOMAINE PUBLIQUE	643 425	603 296	581 491	779 762	+ 198 271
AUTRES TAXES DIVERSES	0	0	0	80 748	+ 80 748
TAXES DE SEJOUR	193 811	263 073	441 893	44 636	- 397 257
TOTAUX	5 355 304	5 657 355	6 002 779	6 277 993	+ 275 214

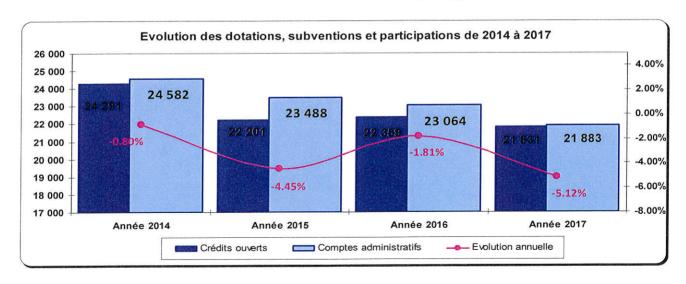
- La taxe sur l'électricité encaissée en 2017 est de 1,326 millions d'euros. La loi de décembre 2011, sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité, a réformé la taxe sur l'électricité pour adapter le système de taxation français au droit communautaire. Alors que la taxe reposait jusque là sur le montant des factures acquittées par les consommateurs, elle est assise depuis 2012 sur la quantité d'énergie fournie. Sur cette consommation réelle est appliqué un tarif défini par la loi et un coefficient multiplicateur fixé par la commune.
- Le produit de la taxe additionnelle sur les droits de mutation atteint pour l'exercice 2017 de 2.519 millions d'euros ; cet impôt dont tous les paramètres de perception sont fixés par l'Etat frappe les mutations de propriétés. Il est le reflet de l'activité du marché immobilier. Cette recette traduit l'attractivité de plus en plus importante de notre ville et par conséquence la bonne santé du marché immobilier.

- La taxe perçue sur la publicité extérieure et votée dans le cadre de la modernisation de l'économie en 2008 a remplacé les différentes taxations communales sur les affiches, panneaux affichages et enseignes. Le total des titres pour l'exercice 2017 est de 630 204 €.
- Les droits de places comptabilisés au cours de l'année 2017 ont atteint le montant de 779 762 €. L'évolution positive de ces taxes perçues est liée en grande partie au renforcement du service des Halles qui a permis un travail de plus en plus rigoureux et précis.
- Le prélèvement sur le produit des jeux de Casino atteint pour 2017 la somme de 873 253 euros. La commune a également perçu cette année 33 492 € au titre de la loi de Mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne.
- Enfin concernant la taxe de séjour, les montants encaissés cette année concernent des reliquats de l'exercice 2016 perçus après le 31 Décembre dernier et font l'objet d'un reversement à l'OIT.

A-3. Chapitre 74: Dotations, subventions et participations

en k€	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Crédits ouverts	24 291	22 201	22 359	21 831
Comptes administratifs	24 582	23 488	23 064	21 883
Evolution annuelle	- 0.80 %	- 4.45 %	- 1.81 %	- 5.12 %
Taux de réalisation	101.20 %	105.80 %	103.15 %	100.24 %

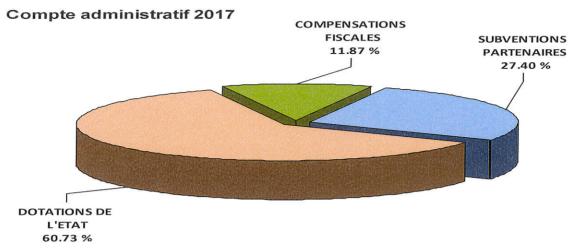
Deuxième poste de recettes au sein de la section de fonctionnement, ce chapitre budgétaire regroupe les concours financiers de l'Etat et les subventions de fonctionnement provenant des divers financeurs institutionnels. Il totalise 21 883 041.57 € en diminution de 5.12 % par rapport au CA 2016.



Trois blocs de recettes sont identifiables au sein du chapitre 74 :

- ⇒ Les dotations de l'Etat relevant principalement de la loi de finances.
- ⇒ Les compensations fiscales versées par l'Etat en contrepartie des exonérations d'impôts locaux décidées au niveau national.

⇒ Les subventions et participations versées par les Organismes partenaires.



Répartition des dotations, subventions et compensations

Les concours financiers de l'Etat

L'ensemble des dotations versées par l'Etat représente la somme de 13 289 116 euros en diminution de 4.82 % par rapport à l'an passé. Ces dotations sont en très net recul depuis plusieurs années et l'exercice 2017 n'échappe pas bien évidemment à la règle.

Dotations de l'Etat	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Dotation Forfaitaire	13 664 544	11 894 517	10 253 715	9 495 494
Dotation Solidarité Urbaine	1 216 580	1 216 580	1 216 580	1 331 747
Dot. Nationale de Péréquation	1 435 113	1 470 326	1 686 436	1 649 343
Total DGF	16 316 237	14 581 423	13 156 731	12 476 584
Dot. Générale de Décentralisation	759 984	769 984	775 211	768 484
Autres dotations	29 770	30 013	28 962	44 048
Total des Dotations	17 105 991	15 381 420	13 960 904	13 289 116
Evolution en €	- 361 257	- 1 724 571	- 1 420 516	- 671 788
Evolution en %	- 2.07 %	- 10.08 %	- 9.25 %	- 4.82 %

Le principal concours financier de l'Etat envers la collectivité est la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF); elle est composée de la Dotation Forfaitaire, de la Dotation de Solidarité Urbaine et de la Dotation Nationale de Péréquation. Globalement, la DGF de la ville d'Ajaccio, après la mise en œuvre de "la ponction individuelle pour le pacte de confiance et solidarité", passe donc de 13.156 M€ à 12.476 M€ entre 2016 et 2017 soit une perte sèche constatée de 680 147 euros.

La Dotation Forfaitaire est le premier concours de l'Etat. La loi n°2014-1654 du 29 décembre 2014 de finances pour 2015 réforme les modalités de calcul et l'architecture de la dotation forfaitaire des communes. Cette dotation est désormais calculée à partir des éléments suivants :

Détail dotation forfaitaire notifiée	2014	2015	2016	2017
Dotation de base n-1 retraitée	13 664 544	13 659 546	11 894 517	10 253 715
Part dynamique de la population		- 63 280	+ 165 087	+ 123 301
Ecrêtement péréqué		- 32 403	- 86 454	- 31 196
Redressement des finances publiques		- 1 669 346	- 1 719 435	- 850 326
Total de la dotation	13 664 544	11 894 517	10 253 715	9 495 494
Différentiel	- 524 205	- 1 770 027	- 1 640 802	- 758 221

Ainsi au total et en cumulant l'ensemble des 4 derniers exercices la perte calculée pour la ville d'Ajaccio atteint pratiquement les 11.450 millions d'euros pour la seule dotation forfaitaire.

CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Perte de l'exercice	Variation En %	Pertes cumulées
14 188 749							
	13 664 544				- 524 205	- 3.70 %	- 524 205
		11 894 517			- 1 770 027	-12.96 %	- 2 294 232
			10 253 715		- 1 640 802	-13.80 %	- 6 753 471
				9 495 494	- 758 221	-7.40 %	- 11 446 726
			Pertes cu	mulées de 2	013 à 2017	- 11 4	46 726 €

Selon des nouvelles règles de répartition, le montant encaissé au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine est supérieur à celui perçu ces dernières années. La réforme de la DSU comprend les mesures suivantes :

- Réduction du nombre de bénéficiaires : seules 668 communes de plus de 10 000 habitants sont désormais éligibles à la DSU, contre 751 en 2017.
- Ajustement de l'indice synthétique (IS) permettant le classement des communes éligibles et la suppression de la notion de cible.

Occupant cette année le 583^{ème} rang, la commune reste donc éligible et le montant notifié pour l'exercice 2017 a donc été de 1 331 747 € soit une augmentation de 115 167 €.

La Dotation Nationale de Péréquation, dernière composante de la DGF dépend de deux critères principaux : le potentiel financier et l'effort fiscal. Le potentiel financier désigne le niveau de richesse théorique d'un territoire, il constitue le critère principal des dotations de péréquation. La loi de finances 2012 a intégré la suppression de la TP et son remplacement par un nouveau « panier » de ressources fiscales dans le calcul du potentiel financier. Si le rapprochement du potentiel financier de la commune à celui de la moyenne de la strate à été favorable en 2016 pour la commune il n'en est pas de même pour 2017 ; en effet le montant perçu est de 1 649 343 € soit 37 093 € de moins que l'exercice 2016.

La ville d'Ajaccio est également éligible à la **Dotation Générale de Décentralisation** instituée pour compenser les charges résultant de transferts de compétences spécifiques. Pour 2017 la somme perçue est de 768 484.59 € au titre des services communaux d'hygiène et de santé.

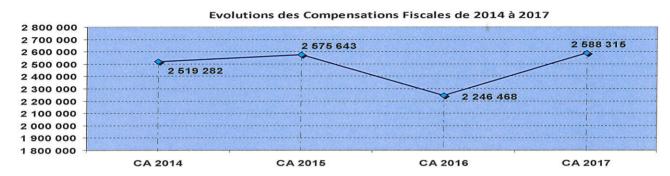
Une nouvelle dotation dite **dotation de fonctionnement FCTVA** a été perçue en 2017. Jusqu'ici réservé aux seules dépenses d'investissement, le dispositif du FCTVA a été élargi, par la loi de finances pour 2016, aux dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie payées à compter du 1er janvier 2017, permettant de compenser la TVA acquittée sur certaines dépenses de fonctionnement. Le législateur a également décidé

que la recette de FCTVA attribuée au titre des dépenses de fonctionnement éligibles sera imputée en section de fonctionnement. A ce titre 15 584.24 € ont été encaissés.

Les autres dotations de compensation concernent La dotation de recensement pour 13 872 € et la dotation pour les titres sécurisés pour 15 090 €. (Montants sensiblement identiques à ceux perçus les années précédentes).

Les compensations fiscales

Ces dotations ont pour objectif de compenser les pertes de recettes en raison des mesures d'allègements fiscaux décidées par l'Etat au profit des contribuables. Seules les compensations en matière de taxe d'habitation évoluent à la hausse. Il convient de noter la forte baisse et continue des compensations de l'Etat au titre des exonérations en matière de taxe professionnelle et de taxe foncière depuis 2010. Les compensations par l'Etat des exonérations accordées sur les impôts locaux totalisent 2 588 315 € en augmentation de 15.22 % par rapport au CA 2016.

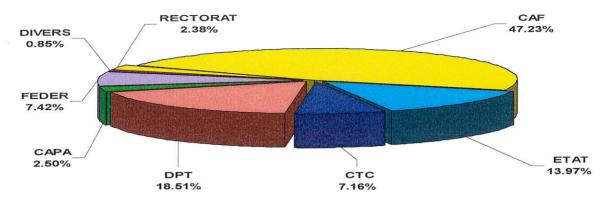


Les détails de ces compensations de l'Etat vous sont présentés dans le tableau et le graphisme suivants.

Compensations fiscales	2014	2015	2016	2017
Compensation de la T.P	297 712	196 690	166 808	51 915
Evolution en €	-80 525	- 101 022	- 29 882	- 114 893
Compensation de la T.H	2 074 971	2 265 022	1 963 872	2 457 995
Evolution en €	+ 1 285	+ 190 051	- 301 150	+ 494 123
Compensation de la T.F	146 599	113 931	115 788	78 405
Evolution en €	- 7 230	- 32 668	+ 1 857	- 37 383
Total des Compensations	2 519 282	2 575 643	2 246 468	2 588 315
Evolution en €	- 86 470	+ 56 361	- 329 175	+ 341 847
Evolution en %	- 3.31%	+ 2.24 %	- 12.79%	+ 15.22 %

> Les subventions et participations de fonctionnement

Il s'agit de subventions obtenues auprès des différents partenaires co-financeurs dans le cadre de conventions de partenariat ; 5.996 millions d'euros ont été perçus au cours de l'exercice.



DETAIL EN % DES DIFFERENTS PARTENAIRES CA 2017

Au sein de ce chapitre est inscrite la troisième tranche de l'aide exceptionnelle du conseil départemental destinée à alléger les charges financières de la commune.

Montants alloués	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Allégement Intérêts	1 507 338.08 €	1 215 507.17 €	1 099 682.20 €

La Caisse d'Allocation Familiale reste le principal financeur pour toutes les actions engagées par la Ville autour de la petite enfance et de la jeunesse. A ce titre la CAF de la Corse du sud a versé dans les caisses du Receveur municipal 2.832 millions d'euros au titre de sa participation au fonctionnement des centres de loisirs sans hébergement, des crèches municipales et du dispositif « contrat-enfance » mais aussi au titre des diverses activités des maisons de quartiers.

Quant à l'Etat, ses subventions et participations au titre des aides à l'emploi sont fortement à la baisse par rapport aux aides perçues en 2016. (- 382 176 €). Le détail par catégories d'aide est le suivant :

Contrats emploi d'avenir : 381 661.75 €
 Contrats apprentissage : 9 150.00 €
 Contrats adulte relais : 6 370.68 €

Afin d'être le plus complet au sein du chapitre 74, la ville a également bénéficiée de 142 483.33 € provenant du Rectorat de la Corse au titre du fonds d'amorçage pour le remboursement des frais occasionnés dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires au titre de l'année scolaire 2016-2017.

A-4. Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement

Les autres recettes de fonctionnement correspondent aux chapitres 013, 75, 76 et 77. Elles représentent 4.14 % des recettes totales de la section.

Le chapitre 013 Atténuations de charges

Ce chapitre totalise au CA 2017 le montant de 322 844.23 €. Il recouvre des remboursements de rémunérations et de maladie du personnel pour 128 180.23 € ainsi que la comptabilisation du stock final de la boutique du Musée Fesch pour un montant constaté au 31 Décembre 2017 de 194 664.00 €.

Le chapitre 75 Autres produits de gestion courante

Ce chapitre budgétaire totalise 800 783.42 € pour l'année 2017. Il inclut les revenus des immeubles pour 266 774.05 euros, les redevances versées par les concessionnaires à hauteur de 146 267.82 € et le remboursement à hauteur de 40 000 € par la régie du Palatinu d'une fraction de la dotation initiale. (cf. délibération 2016-102). Ce chapitre retrace également le reversement de l'excédent de fonctionnement 2016 constaté du budget annexe du stationnement vers le budget principal. (cf. chap. 65 du budget annexe du stationnement) pour 347 741.55 €.

> Le chapitre 76 Produits financiers

Ce chapitre enregistre d'une part les gains sur échange de taux d'intérêts pour un montant de 14 489.70 € et le versement de l'aide concernant le fond de soutien aux collectivités pour « sortir des emprunts dits toxiques ». Les versements de ces aides sont échelonnés sur 14 ans soit un versement annuel de 354 062.90 €.

> Le chapitre 77 Produits exceptionnels

Ce chapitre retrace principalement les produits de cessions des immobilisations à hauteur de 2 265 772.00 € et les indemnisations dues par les compagnies d'assurances au titre des sinistres, des tiers condamnés par un tribunal voir de recettes que nous ne pouvons classées dans aucun des chapitres budgétaires détaillés précédemment pour un total de 240 958.76 €.

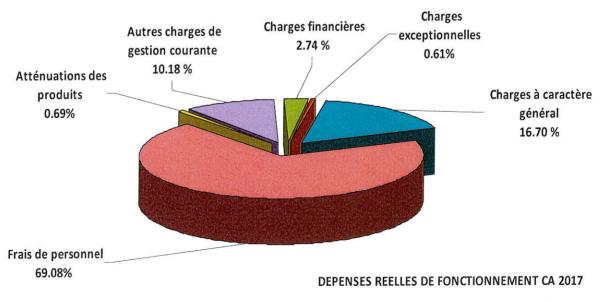
A-5. Le chapitre 002 : Résultat reporté et anticipé

Afin d'assurer l'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement il avait été décidé d'intégrer par anticipation le résultat de l'exercice 2016. Ainsi 3 481 237.22 € ont été affectés dès le vote du budget primitif 2017 au compte 002 résultat de fonctionnement reporté.

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement totalisent 98 188 721.99 €. Le taux de réalisation hors comptabilisation des transferts de cessions est de 99.18 % inférieur aux crédits ouverts. Le détail des dépenses de fonctionnement du compte administratif 2017 est le suivant :

Nature	Intitulés	Crédits ouverts en 2017 (BP + DM)	Réalisations 2017	% réalisé	% mandats émis
CHAP 011	Charges à caractère général	16 086 431.00	15 487 618.63	96.28	15.77
CHAP 012	Charges de personnel	64 080 000.00	64 077 959.56	99.99	65.26
CHAP 65	Autres charges de gestion courante	9 450 800.00	9 442 677.84	99.92	9.62
CHAP 014	Atténuations des produits	642 550.00	642 546.64	100.00	0.65
Total de	es dépenses réelles de gestion	90 259 781.00	89 650 802.47	99.32	91.30
CHAP 66	Charges financières	2 611 000.00	2 544 117.13	97.44	2.59
CHAP 67	Charges exceptionnelles	600 021.00	562 774.90	93.79	0.57
То	tal des dépenses réelles	93 470 802.00	92 757 694.50	99.24	94.47
CHAP 042	Opérations d'ordres	3 243 197.22	5 431 027.49	167.46	5.53
	Total des dépenses	96 713 999.22	98 188 721.99	101.52	100



Les dépenses réelles représentent 1 337 € par habitant, la moyenne de la strate se situant à 1 395 € par habitant.

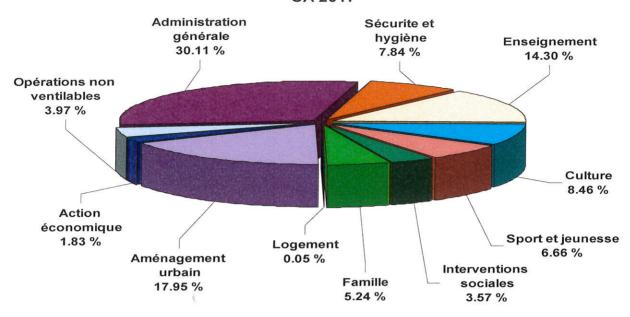
Nature	Intitulés	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
CHAP 011	Charges à caractère général	17 403 158	14 310 637	15 247 645	15 487 619
CHAP 012	Charges de personnel	57 690 547	59 688 768	62 354 270	64 077 960
CHAP 65	Autres charges de gestion	8 873 945	8 957 335	9 506 502	9 442 678
CHAP 014	Atténuations des produits	253	66 797	77 707	642 547
Total des	dépenses réelles de gestion	83 967 903	83 023 537	87 186 124	89 650 802
CHAP 66	Charges financières	** 5 119 819	** 10 887 591	2 629 010	2 544 117
CHAP 67	Charges exceptionnelles	135 171	362 351	243 550	562 775
Tota	al des dépenses réelles	89 222 893	94 273 479	90 058 685	92 757 695
CHAP 042	Opérations d'ordres	2 836 530	3 477 131	6 664 588	5 431 027
	Total des dépenses	92 059 423	97 750 609	96 723 273	98 188 722

^{**} les charges financières en 2014 et 2015 intégraient les intérêts de refinancement des emprunts indexés sur l'EUR/CHF.

Le tableau ci-après détaille les évolutions des dépenses réelles de fonctionnement par fonctions de 2014 à 2017.

	Détails par fonctions	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
01	Opérations non ventilables	5 540 176	11 396 406	3 138 906	3 679 198
0	Administration générale	24 629 222	25 086 949	27 512 250	27 928 295
1	Sécurité et hygiène	7 235 400	7 205 991	7 086 960	7 275 096
2	Enseignement	12 756 557	12 705 841	13 072 748	13 264 311
3	Culture	7 944 324	7 328 053	7 616 501	7 851 748
4	Sport et jeunesse	6 906 658	6 418 882	6 024 951	6 181 176
5	Interventions sociales	3 084 704	2 875 658	3 148 024	3 313 161
6	Famille	4 069 094	4 354 963	4 512 242	4 860 939
7	Logement	61 122	52 381	55 479	48 876
8	Aménagement urbain	14 888 720	15 086 006	15 873 567	16 654 050
9	Action économique	2 106 916	1 762 349	2 017 057	1 700 845
	Totaux des dépenses réelles	89 222 893	94 273 479	90 058 685	92 757 695
Rat	io Dépenses réelles/habitants hors refinancement	1 297 €	1 284 €	1 319 €	1 337 €
M	oyenne nationale de la strate	1 400 €	1 403 €	1 402 €	1 395 €

Dépenses réelles de fonctionnement par politiques publiques CA 2017



B-1. Chapitre 011 : Charges à caractère général

en k€	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Crédits ouverts	17 954	15 224	16 314	16 086
Comptes administratifs	17 403	14 311	15 248	15 487
Evolution annuelle	+ 7.95 %	- 17.77 %	+ 6.55 %	+ 1.57 %
Taux de réalisation	96.93 %	94.01 %	93.46 %	96.28 %

Totalisant pour 2017 un montant de 15 487 618.63 euros, les charges à caractère général regroupent toutes les dépenses usuelles et quotidiennes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et aux services rendus à la population ajaccienne. Elles représentent 16.70 % des dépenses réelles de fonctionnement.

De compte administratif 2016 à compte administratif 2017, les charges à caractère général enregistrent une progression de 1.57 %. Le tableau ci après détaille les différentes évolutions de chaque article des dépenses à caractère général entre le CA 2014 et le CA 2017.

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	DIFFERENCE 2017/2016
art	Intitulés	17 403 158	14 310 637	15 247 645	15 487 619	+ 239 975
6037	VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES	277 735	206 159	211 544	205 022	- 6 522
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	41 778	3 266	3 834	4 060	+ 226
60611	EAU ET ASSAINISSSEMENT	814 281	782 815	777 825	576 229	- 201 596
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	1 870 903	1 741 096	1 654 912	1 620 692	-34 220
60621	COMBUSTIBLES	924 370	729 408	518 984	567 329	+ 48 345
60622	CARBURANTS	672 067	582 846	463 939	560 851	+ 96 912
60623	ALIMENTATION	738 806	792 432	809 418	820 375	+ 10 957
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	420 903	351 148	463 655	547 422	+ 83 767

page n° 20

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	DIFFERENCE 2017/2016
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	86 523	86 338	104 346	83 564	- 20 782
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	152 102	151 956	185 097	175 756	- 9 341
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	8 509	8 941	10 793	11 404	+ 611
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	116 134	97 327	187 969	66 441	- 121 528
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	135 722	89 585	99 574	70 974	- 28 600
6065	LIVRES DISQUES (BIBLIOTHEQUE)	82 940	58 644	68 990	75 064	+ 6 074
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	5 836	5 368	3 375	3 206	- 169
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	7 297	9 302	13 616	11 028	- 2 588
6078	AUTRES MARCHANDISES	10 800	21 557	6 910	11 763	+ 4 853
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 475 773	1 378 610	1 895 242	2 074 402	+ 179 160
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	544 845	531 913	579 104	646 550	+ 67 446
6135	LOCATIONS MOBILIERES	657 897	540 262	619 715	651 745	+ 32 030
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	66 493	49 361	51 483	55 347	+ 3 864
51521	ENTRETIEN ET REPARATIONS TERRAINS	0	0	0	10 944	+ 10 944
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	194 508	179 375	204 384	119 934	- 84 450
615232	ENTRETIEN VOIES ET RESEAUX	84 618	104 335	172 035	135 870	- 36 165
61551	REPARATIONS MATERIEL ROULANT	272 639	275 684	192 681	173 598	- 19 083
61558	REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	56 894	61 048	58 774	58 526	- 248
6156	MAINTENANCE	965 126	890 048.	940 382	963 504	+ 23 122
616	PRIMES D ASSURANCES	507 360	408 877	455 374	281 450	- 173 924
617	ETUDES ET RECHERCHES	75 869	44 610	87 595	82 819	- 4 776
6182	DOCUMENTATION GENERALE, TECHNIQUE	44 071	32 478	33 251	33 631	+ 380
6184	VERSEMENTS A ORGANISME FORMATION	48 977	65 318	90 618	115 611	+ 24 993
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	5 235	544	3 417	52 974	+ 49 557
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	95 978	34 329	55 646	31 831	- 23 816
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE	11 427	444	11 787	14 745	+ 2 958
6226	HONORAIRES	248 332	121 974	41 130	34 349	- 6 781
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	247 432	185 194	259 572	382 913	+ 123 341
6228	DIVERS	6 722	6 317	8 488	8 767	+ 279
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	184 888	155 372	281 549	185 350	- 96 199
6232	FETES ET CEREMONIES, ANIMATIONS	1 162 933	871 639	765 187	798 298	+ 33 111
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	321 075	277 068	360 005	509 902	+ 149 897
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	102 335	100 063	96 094	81 507	- 14 587
6237	PUBLICATIONS	22 716	34 264	17 707	3 784	- 13 923
6241	TRANSPORTS DE BIENS	0	0	0	2 546	+ 2 546
6244	TRANSPORT ADMINISTRATIF	0	0	0	160	+ 160
6247	TRANSPORT COLLECTIF	55 327	45 089	129 499	119 147	- 10 352
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	46 313	43 953	56 503	67 100	+ 10 597
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT	0	5 110	1 041	7 295	+ 6 254
6256	MISSIONS	16 884	32 744	23 975	31 995	+ 8 020
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	107 617	94 331	82 103	110 755	+ 28 652
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	614 573	519 818	430 450	506 765	+ 76 315
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	22 252	20 500	10 304	13 646	+ 3 342
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	55 369	25 771	28 521	39 625	+ 11 104
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	509	509	509	509	0

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	DIFFERENCE 2017/2016
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 167 391	1 015 713	1 095 374	1 177 756	+ 82 382
62876	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA CAPA	154 000	85 769	120 097	119 414	- 683
6288	AUTRES	74 690	76 469	203 941	143 691	- 60 250
63512	TAXES FONCIERES	250 000	249 781	162 430	189 900	+ 27 470
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	0	0	2 756	0	- 2 756
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	0	479	257	3 379	+ 3 122
637	AUTRES IMPOTS TAXES	29 533	26 150	33 884	34 405	+ 521

Depuis 2014 nous pouvons constater une baisse significative des dépenses d'électricité et d'énergie, fruit de la chasse aux gaspillages annoncée dans les précédents débats d'orientations budgétaires, ainsi que des baisses relatives aux primes d'assurance.

De même toutes les dépenses de fonctionnement font également l'objet d'un contrôle de gestion qui est une aide à la décision permettant aux DGA et chefs de services d'avoir une vue d'ensemble des évolutions de dépenses par service.

En 2017, la Ville d'Ajaccio a poursuivi la modernisation de son administration et tout particulièrement de ses fonctions en matière d'achats et de contrôle de gestion qui ont pour mission d'accompagner l'ensemble des directions de la collectivité en leur mettant à disposition les ressources et moyens dont elles ont besoin.

L'objectif de cette dynamique de modernisation est d'améliorer les conditions de travail des agents tout en rendant un meilleur service aux usagers du service public mais également aux services de la collectivité, en tant qu'usagers internes. Dans cette période de contrainte budgétaire, l'enjeu est également de rendre un service public plus efficient et mieux optimisé, en termes de coûts directs et d'allocation des ressources.

A ce titre, l'ensemble des directions ressources (finances, administration générale, ressources humaines, systèmes d'information et direction générale des services techniques) ont poursuivi l'amélioration de l'animation des fonctions dont elles ont la charge ainsi que l'évolution de leurs outils aussi bien humains que financiers.

Ainsi, les charges à caractère général (chapitre 011) qui regroupent l'ensemble des dépenses de fonctionnement des services municipaux ont fortement diminué depuis 2014 (-2.20 M€ en deux exercices) pour se stabiliser en 2017, grâce à d'importants efforts de gestion et de rationalisation des achats et une recherche d'économies dans tous les domaines, dans tous les services et par tous les acteurs.

Les crédits consommés et classés par politique au sein de ce chapitre sont détaillés ci après et comparés en pourcentage au CA 2016 :

o Fonction 0 : Administration générale : 7 298 402.46 Euros. soit - 1.42 %.

Sont retracées toutes les dépenses concernant les consommables (carburant et combustibles, électricité, eau, téléphone) les impôts et taxes, les loyers, les assurances, les locations de véhicules, les frais actes et contentieux, les contrats de maintenance au sein des bâtiments communaux et l'ensemble des prestations informatiques.

o Fonction 1 : Sécurité et salubrité publique : 301 461.56 Euros. soit + 3.26 %.

Cette fonction centralise les mouvements concernant la sécurité, la police municipale, l'entretien des bornes incendie mais également la salubrité de la commune et des plages et les dépenses du service hygiène et santé.

o Fonction 2: Enseignement: 1913 066.05 Euros. soit - 3.67 %.

Cette rubrique réunit toutes les activités de l'enseignement, écoles maternelles et écoles primaires, ainsi que les activités annexes, restauration scolaire et transports scolaires.

Fonction 3: Culture: 1800 400.37 Euros. soit + 6.11 %.

Elle rallie toutes les formes d'expression artistique, animation culturelles spectacles musicaux et de théâtre, les dépenses d'enseignement culturel musique municipale et centre municipal de danses mais également les dépenses de conservation et de diffusion de patrimoine bibliothèque et médiathèques, le Musée Fesch et le Salon napoléonien ainsi que la mise en valeur du Patrimoine Historique.

o Fonction 4: Sport et jeunesse: 873 217.76 Euros. soit + 4.58 %.

Cette fonction rassemble les dépenses nécessaires à la pratique, la gestion et l'entretien de l'ensemble des installations sportives (piscines, gymnases et stades) et au développement d'activités pour les jeunes au sein de l'école municipale des sports, les centres de loisirs et diverses autres animations.

O Fonction 5 : Social et santé : 558 734.20 Euros. soit - 8.18 %.

Toutes les interventions en faveur du secteur social sont réunies au sein de la fonction. On retrouve à l'intérieur de cette rubrique les dépenses pour les animations au sein des maisons de quartiers St Jean des Salines et des Cannes, le fonctionnement des maisons de services publiques de Mezzavia et des Jardins de l'Empereur ainsi que les dépenses du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Fonction 6: Famille: 409 358.86 Euros. soit + 12.48 %.

Sont retracées l'ensemble des dépenses concernant les services fournis en faveur des crèches, jardins d'enfants, haltes garderies et les relais assistantes maternelles (alimentation, animations, prestations de services, diverses fournitures et petits équipements).

Fonction 7: Logement: 42 876.37 Euros. soit - 13.35 %.

Cette rubrique réunit toutes les activités et divers programme liés au logement en collaboration avec la communauté d'agglomération.

Fonction 8: Aménagement urbain: 1 410 607.22 Euros. soit + 6.89 %.

Sont classées au sein de cette fonction toutes les actions touchant les services urbains (propreté, nettoiement), les aménagements de proximité (voirie, trottoirs, éclairage publique et les feux tricolores), les dépenses d'urbanisme, ainsi que les dépenses concernant les services de l'environnement, des espaces verts.

o Fonction 9 : Action économique : 601 098.40 Euros. soit + 27.08 %.

Les interventions économiques regroupent la gestion du service des halles et marchés, le service du commerce et de l'artisanat, les animations de fin d'année ainsi que les dépenses liées au Carnaval.

B-2. Chapitre 012 : Frais de personnel

en k€	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Crédits ouverts	57 780	59 700	62 650	64 080
Comptes administratifs	57 690	59 689	62 354	64 078
Evolution annuelle	+ 5.50 % (+1.54% depuis mars 2014)	+ 3.47 %	+ 4.46 %	+ 2.76 %
Taux de réalisation	99.85 %	99.98 %	99.53 %	99.99 %

Les charges de personnel constituent le poste de charges prédominant avec un montant de 64 077 959.56 €. En 2017 la masse salariale a évoluée de 2.76 % soit une consommation supplémentaire des crédits de 1.724 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Le ratio facial frais de personnel / dépenses réelles représente 69.08 %.

Pour le comparer à la moyenne nationale de la strate se situant à 58.90 %, il convient de neutraliser les dépenses de personnels refacturer aux régies autonomes financièrement ainsi que les dépenses RH relatives au musée des beaux arts – Palais Fesch et la prime de transport.

Cette réalisation de l'exercice 2017 a du intégrer les budgets nécessaires à la réforme du parcours professionnels, aux carrières et rémunérations (PPCR), à la hausse de la valeur du point d'indice, aux avancements et promotions ainsi qu'à l'organisation de 4 tours de scrutin électoraux.

La répartition des effectifs de la Ville d'Ajaccio est la suivante :

Nombre d'agents payés	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
Titulaires/Stagiaires	1 400	1 357	1 332	1 331
Contractuels/Service Civiques	130	116	202	248
Contrats Aidés	67	91	93	35
Sous-total	1 597	1 564	1 627	1 614
Saisonniers/Occasionnels	0	9	16	10
Surveillants vacataires	15	13	13	13
Vacataires	12	41	66	43
Apprentis	30	29	30	24
TOTAL	1 654	1 656	1 752	1 704

Les principaux postes d'évolution de l'exercice 2017 ont été les suivants :

☑ Les évolutions et avancements de grade (Glissement Vieillesse Technicité),

☑ Les mesures nationales :

Augmentation du point d'indice :

Pour mémoire, le décret n° 2016-670 du 25 mai 2016 (JO du 26 mai 2016) augmente la valeur du point d'indice de la fonction publique de 0,6 % à compter du 1er février 2017. La valeur annuelle du traitement afférent à l'indice 100 majoré est ainsi portée à 5 623,23 euros à compter du 1er février 2017

La mise en place du PPCR :

Le protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) s'applique progressivement depuis le 1er janvier 2016 pour une partie des agents (catégories b et a sociaux), s'agissant notamment des nouvelles modalités d'avancement d'échelon et des échelles indiciaires dont la revalorisation s'étale jusqu'en 2020. Le texte du protocole comprend une première étape de transformation de primes en points d'indice. La rémunération indemnitaire, qui a été fortement utilisée depuis 20 ans, est devenue trop complexe, difficilement lisible. La nouvelle politique de rémunération privilégiera les revalorisations de nature indiciaire (le traitement). Une première étape de transformation de primes en points d'indice a été engagée, à hauteur de 4 points majorés pour les catégories C en 2017, 6 points majorés pour les catégories B en 2016 et 9 points majorés pour les catégories A entre 2017 et 2018.

Augmentation du Smic :

Conformément au décret n° 2016-1818 du 22 décembre 2016, le montant du SMIC brut horaire à compter du 1er janvier 2017, est fixé à **9,76** € (au lieu de 9.67 € en 2016), soit 1480,27 € mensuels sur la base de la durée légale du travail de 35 heures hebdomadaires. Le minimum garanti est revalorisé à **3,54** € au 1er janvier 2017.

- Augmentation des taux de cotisations de Sécurité Sociale d'Urssaf et de caisse de retraite :
 - Taux de la Cotisation Vieillesse Totalité Patronale :

2016 = 1.85 **2017 = 1.90**

Taux de la cotisation SS Totalité Salariale :

2016 = 1.10 (Maladie, Maternité : 0.75 + Vieillesse déplafonnée : 0.35)

2017 = 1.15 (Maladie, Maternité: 0.75 + Vieillesse déplafonnée: 0.40)

• Taux de la cotisation SS Totalité Patronale :

2016 = 13.14 (Maladie, Maternité: 12.84 + Contribution Solidarité: 0.30)

2017 = 13.19 (Maladie, Maternité: 12.89 + Contribution Solidarité : 0.30

Cotisations IRCANTEC Tranche A:

2016:

Taux Salarial = 2.72

Taux Patronal = 4.08

2017:

Taux Salarial = 2.80

Taux Patronal = 4.20

Cotisations IRCANTEC Tranche B:

2016:

Taux Salarial = 6.75

Taux Patronal = 12.35

2017:

Taux Salarial = 6.95

Taux Patronal = 12.55

Cotisations CNRACL et PENSION CIVILE :

CNRACL:

2016:

Taux Salarial = 9.94

Taux Patronal = 30.60

2017 :

Taux Salarial = 10.29

Taux Patronal = 30.65

PENSION CIVILE :

2016 : Taux Salarial = 9.94

Taux Patronal = 74.28

2017

Taux Salarial = 10.29

Taux Patronal = 74.28

☑ Les mesures locales internes

- La montée en charge prévue sur les services prioritaires définis par l'exécutif communal (le service propreté et nettoiement, la police municipale) sur la base du cadre fixé lors du conseil municipal du 25 Janvier 2016.
- La prise en charge du personnel de la régie du Parking Diamant en année pleine.
- Les remplacements des agents en congés de maladie afin de maintenir le Service Public et le taux d'encadrement réglementaire notamment au niveau des structures petite enfance et de l'enseignement.
- Les évolutions du régime indemnitaire (NBI compris) de la Ville en année pleine. En effet au cours de l'année 2016, tous les agents n'ayant pas de régime indemnitaire se sont vus accordés un régime indemnitaire de base. Cela a représenté environ 180 agents.

Elements Internes	Montant
MS départs non remplacé	-1 134 064
Temps Partiel/Temps Plein	19 000
décalage retraite	203 080
RI	65 808
Heures Sup	105 000
Ecole de musique	39 600
Vacation	22 874
recrutement	679 410
regul	277 346
total	278 054

Eléments externes	Montant
Augmentation Point	396 766
PPCR + CAP	803 492
SMIC	25 000
Contrats aidés	168 377
Election	52 000
sous-total externe	1 445 635

012	FRAIS DE PERSONNEL	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	DIFFERENCE 2017/2016
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	71 836.53	120 422.35	149 050.36	99 871.74	-49 178.62
6331	VERSEMENT TRANSPORT	216 886.08	240 680.80	320 270.77	386 180.98	+ 65 910.21
6332	COTISATION AU FNAL	154 875.10	160 442.13	167 844.30	175 770.89	+ 7 926.59
6336	COTISATION AU CNFPT	306 315.50	311 027.97	288 949.40	313 150.79	+ 24 201.39
64111	REMUNERATION PRINCIPALE TIT	27 925 085.32	27 297 944.30	27 097 735.06	27 607 505.08	+ 509 770.02
64112	NBI SUPPLEMENT FAMILIAL	1 525 757.38	1 514 530.77	1 513 577.89	1 539 372.02	+ 25 794.13
64118	AUTRES INDEMNITES TITULAIRES	6 868 711.87	7 196 002.49	7 233 002.59	7 017 325.07	- 215 677.52
64131	REMUNERATION NON TIT	3 345 750.70	4 516 937.53	6 439 898.45	7 329 585.88	+ 889 687.43
64162	EMPLOI AVENIR	298 972.76	709 775.55	914 866.83	650 685.97	- 264 180.86
6451	COTISATIONS URSSAF	5 645 568.34	5 813 608.27	6 299 798.11	6 700 355.01	+ 400 556.90
6453	COTISATIONS CAISSE RETRAITE	9 063 277.98	9 250 395.41	9 217 724.96	9 418 489.23	+ 200 764.27
6454	COTISATIONS ASSEDIC	0.00	240 242.12	352 385.99	423 620.33	+ 71 234.34
6455	ASSURANCE DU PERSONNEL	87 755.41	98 984.78	132 561.78	140 117.94	+ 7 556.16
6456	VERSEMENT AU FNC	233 139.00	219 728.00	209 424.00	225 400.00	+ 15 976.00
6458	AUTRES COTISATIONS	900.87	381.24	525.94	537.63	+ 11.69
6475	HONORAIRES MEDICAUX	0.00	0.00	45 293.83	57 567.00	+ 12 273.17
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES	0.00	0.00	0.00	13 616.00	+ 13 616.00
6488	TICKETS RESTAURANTS	1 945 713.79	1 997 664.54	1 971 360.00	1 978 808.00	+ 7 448.00
	TOTAUX CHAPITRE 012	57 690 546.63	59 688 768.25	62 354 270.26	64 077 959.56	+ 1 723 689.30
des pa	se salariale de la régie autonome rkings ne fait que transiter par le Idget principal (elle doit être neutralisée)			434 692	591 850	
	Total chapître 012 et mesures gouvernementales ernes à la décision municipale)	57 690 546 (+1.54%)	59 688 768 (3.40%) 576 905	61 919 578 (+3.73%) 746 887	63 486 109 (2.5%) 1 445 635	
	nt Masse salariale crèche de Mezzavia**	150 144	639 474	673 141	771 541	

012	FRAIS DE PERSONNEL	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	DIFFERENCE 2017/2016
Total 0	12 à périmètre constant (2014)	57 540 402 (+1.54%)	58 472 389 (+1.62%)	60 442 895 (3.36%)	61 268 933 (1.36%)	

A cette évolution des dépenses il faut y associer l'augmentation des recettes RH affectées et des dépenses de prestations évitées pour plus de 1.6 M€.

Informations complémentaires **:

La MS associée à la Crèche de Mezzavia (ouverte en septembre 2014) représente au CA 2017 771 541 € contre 150 144 € au CA 2014, soit + 621 397 € entre 2015 et 2017.

La MS associée à la reprise en régie du parking du Diamant représente 591 850 € en 2017 contre 434 692 € en 2016 (mars 2016 date de reprise en régie).

Soit entre 2015 et 2017 l'extension du périmètre d'activité de la ville a entrainé une augmentation de sa masse salariale de plus d'1.5 M€.

Rappel : le CA 2013 de la masse salariale retraitée de la gestion municipale du 1^{er} trimestre 2014 est de 56.841 M€ (Voir CA 2014).

Ainsi à périmètre constant et hors éléments externes, la masse salariale a augmenté de 6.4% sur 3 exercices et/ou de 7.78% sur 4 exercices selon que le point de départ soit décembre 2014 ou mars 2014.

Ce qui fait en moyenne 2.1% d'augmentation par exercice et/ou 1.94% d'augmentation annuelle depuis 4 exercices.

Cette augmentation est due à un choix assumé maintes fois de l'actuelle municipalité en vu de renforcer les services opérationnels.

Ce choix de recruter dans les secteurs opérationnels s'est fait notamment 2015 (cela impacte 2016). Il s'est traduit par 50 créations de postes, principalement des contractuels qui étaient fortement subventionnés (des recettes sont ainsi venues en contrepartie de la dépense associée).

Les secteurs les plus renforcés ont été les suivants :

- 43 recrutements pour le secteur de la vie scolaire en vu de respecter les taux d'encadrement ;
- 33 recrutements pour la propreté pour assurer le nettoiement l'après midi et les week-end ;
- 19 recrutements pour les espaces verts.

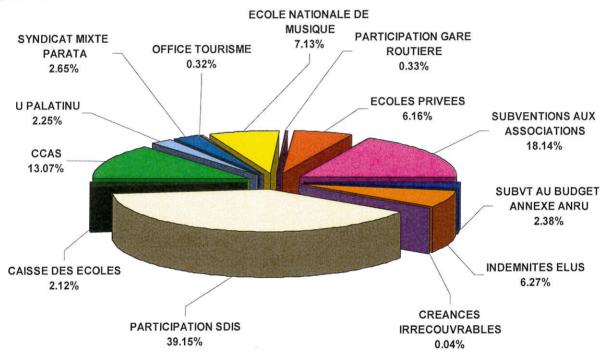
Depuis 2017 notre stratégie politique en terme de ressources humaines porte ses fruits, notre évolution de la masse salariale comme il est démontré commence à s'infléchir hors mesures gouvernementales imposées (PPCR/CAP/Augmentation point d'indice, retrait des emplois aidés...)

B-3. Chapitre 65: Autres charges de gestion courante

en k€	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Crédits ouverts	9 108	9 082	9 567	9 451
Comptes administratifs	8 874	8 957	9 506	9 443
Evolution annuelle	- 2.47%	+ 0.94 %	+ 6.13 %	- 0.66 %
Taux de réalisation	97.43 %	98.62 %	99.36 %	99.92 %

Outre les subventions de fonctionnement versées aux organismes publics et aux personnes de droit privé, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », inclut les crédits relatifs aux indemnités des élus. Il représente 10.18 % des dépenses réelles de fonctionnement et s'établit à 9 442 677.64 € au compte administratif 2017.

DETAIL DES CONTINGENTS PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS CA 2017



Le tableau ci après détaille les sommes versées par type de dépenses au sein du chapitre pour la période 2014-2017.

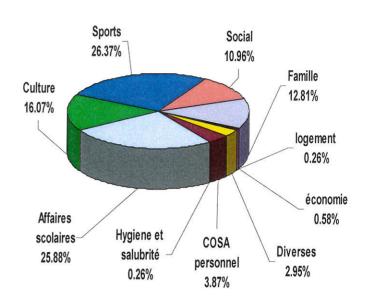
Libellés	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
INDEMNITES ELUS ET FORMATIONS	484 703	545 220	575 986	592 346
CONTINGENT SERVICE INCENDIE	3 690 996	3 701 158	3 696 837	3 696 540
CAISSE DES ECOLES	200 000	206 000	200 000	200 000
CCAS	800 000	782 000	840 000	1 233 800
U PALATINU	304 000	212 000	212 000	212 000
OFFICE TOURISME	936 794	796 624	925 272	30 070

TOTAL	8 873 945	8 957 335	9 506 502	9 442 677
SYNDICAT MIXTE DE LA PARATA	0	0	200 000	250 000
CREANCES ETEINTES	0	0	4 224	3 900
SUBVENTION AU BUDGET ANNEXE	0	15 850	175 000	225 000
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	1 215 985	1 477 665	1 436 076	1 712 939
PARTICIPATION ECOLES PRIVEES	603 814	587 890	576 248	581 860
PARTICIPATION GARE ROUTIERE	28 809	28 500	30 911	31 000
ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE	608 844	604 428	633 948	673 222

- ♦ Les versements des indemnités et frais de missions des élus ont évolués à la hausse en 2017 à cause
 de l'assujettissement des indemnités des élus aux cotisations et contributions patronales des caisses de
 retraites et de prévoyance, conséquence de l'entrée en vigueur de la loi de financement de la Sécurité sociale.
- Les participations obligatoires versées (Ecole nationale de musique, SDIS) et les contributions aux partenaires publics (Caisse des écoles, Centre Communal d'Actions Sociales, Office municipal du tourisme et fonctionnement de la Halle de sports) ont fait l'objet d'une attention et d'un suivi particulier depuis trois ans. Certaines participations sont stabilisées par rapport aux inscriptions budgétaires et aux versements des exercices précédents. Les principales évolutions concernent les différentes hausses contractuelles concernant les participations de la Ville au CCAS (+ 46.88 %) et l'Ecole nationale de musique (+ 6.20 %).

 Cette année ce chapitre intègre à la hausse la participation à hauteur de 250 000 € de la ville au syndicat mixte des Îles sanguinaires et de la pointe de la Parata. Enfin un reliquat de la participation de la ville au fonctionnement de l'OMT liée aux encaissements tardifs de l'exercice 2016 de la Taxe de séjour reversée à l'Office Municipal du Tourisme.
- Outre les subventions versées aux personnes de droit public et de droit privé, la Ville, via le chapitre
 65 « Autres charges de gestion courante »verse depuis cette année une contribution nécessaire à l'équilibre
 de la section de fonctionnement de son budget annexe à caractère administratif ANRU. Pour 2017 le montant
 de l'aide a été de 225 000 €.

Détail part politiques des subventions versées Compte Administratif 2017				
Catégories	Montants			
Divers administration	67 600			
Comité œuvres sociales	88 889			
Hygiène et salubrité	6 000			
Affaires scolaires	593 780			
Culture	368 675			
Sports	605 150			
Social	251 449			
Famille	294 055			
Logement	6 000			
Economie	13 200			
Total art 6574	2 294 798			



Détail en % des subventions versées aux associations CA 2017

Pour mémoire au CA 2013 ce montant des subventions versées au secteur associatif était de 1 692 705 €, notamment 192 500 € pour la culture (soit + 91.52% entre 2013 et 2017) et 530 900 € pour le sport (soit + 14% entre 2013 et 2017) et 90 000 € pour la politique familiale contre 294 055 € en 2017 (soit + 226.7%).

B-4. Chapitre 66: Les charges financières

Le chapitre 66 comptabilise la totalité des intérêts payés au titre des emprunts, de la gestion de la trésorerie, et des charges liées à la gestion active de la dette. Ce chapitre de charge atteint un taux de réalisation de 97.44 % et représente 2.74 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Le tableau ci après détaille les différentes évolutions des charges financières entre le CA 2013 et le CA 2017.

Intitulés	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Intérêts réglés à l'échéance	3 319 405	3 237 667	2 660 303	2 749 687	2 583 542
intérêts courus non échus	748 380	22 846	- 119 644	-149 945	- 67 922
Intérêts de la dette + Icne	4 067 785	3 260 513	2 540 659	2 599 742	2 515 620
Evolution en %	+ 64.32 %	-19.85 %	-22.08 %	+ 2.32 %	- 3.24 %
Intérêts payés ligne de trésorerie	54 151	127 866	79 675	16 256	28 497
Autres charges financières	83 097	51 440	31 556	13 012	0
Total frais financiers	4 205 033	3 439 819	2 651 890	2 629 010	2 544 117
Indemnités sur renégociation	1 780 000	1 680 000	8 235 700	0	0
Total des charges financières	5 985 033	5 119 819	10 887 590	2 629 010	2 544 117

Cette diminution résulte des effets de notre stratégie financière :

- La gestion active de la dette et la stabilisation du stock de dette d'une part,
- La sécurisation de l'ensemble de notre encours d'autre part. Elle est due pour l'essentiel aux divers refinancements des emprunts toxiques réalisés ces dernières années

La ligne de trésorerie, obtenue auprès de la Caisse d'Epargne, ayant été très peu utilisée en 2017, le montant des intérêts payés pour les opérations de tirage de l'exercice est de seulement 28 497.22 €. Au 31 décembre cette ligne était totalement remboursée.

B-5. Les autres chapitres budgétaires de dépenses de fonctionnement

> Le chapitre 014 atténuations des produits

Ce chapitre totalise pour 2017 le montant de 642 546.64 €. Ces atténuations concernent des reversements de fiscalité sur le FPIC pour 162 030 € (voir chapitre 73) et des pénalités à hauteur de 480 516.64 € concernant l'application de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain. En effet, le nombre de logements sociaux recensés sur la commune est de 4 399 soit un taux de 16.70 % par rapport aux résidences principales. L'objectif fixé par la loi est de disposer sur un territoire de 25 % de logements « sociaux ». La ville, éligible à la DSU était jusqu'à lors exonérée (car le taux calculé était supérieur à 15 %). La loi Egalité et Citoyenneté adoptée le 22 décembre dernier relève ce taux à 20 % ce qui implique que la Commune est donc soumis à un prélèvement pour l'exercice 2017.

> Le chapitre 67 charges exceptionnelles

Ce chapitre totalise 562 774.90 € pour 2017; il enregistre soit des opérations qui n'ont pas de caractère répétitif ou non classées au sein des autres chapitres soit des écritures budgétaires demandées par Monsieur le trésorier principal.

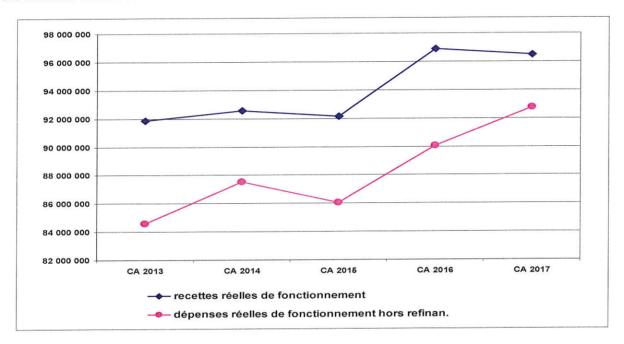
Les principaux éléments sont les suivants :

- Les titres annulés sur exercices antérieurs représentent cette année 148 771.15 €,
- □ Diverses bourses et prix pour 12 920.00 €,
- □ Diverses opérations de gestion, intérêts moratoires à hauteur de 122 977.88 €.
- □ Diverses subventions exceptionnelles pour 257 754.68 €. La Commune d'Ajaccio étant chef de File du projet CIEVP, elle doit assumer son rôle de pilotage et de gestion du projet dans sa globalité. Il lui est notamment nécessaire après encaissements des recettes FEDER, d'assurer le reversement des quotes-parts de subventions dues aux différents partenaires.

A. Les évolutions de la section de fonctionnement.

Opérations réelles	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Recettes de fonctionnement	92 569 245	92 143 785	96 905 798	96 499 128
Dépenses de fonctionnement	89 222 893	94 273 479	90 058 685	92 757 695
Dépenses de fonct. Hors refi.	87 542 893	86 037 779	90 058 685	92 757 695
Différentiel	+ 3 346 352	- 2 129 694	+ 6 847 113	+ 3 741 433
Différentiel hors refinancement	+ 5 026 352	+ 6 106 006	+ 6 847 113	+ 3 741 433

Le graphisme suivant présente l'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement avec et hors refinancement de la dette.



Quelles conséquences sur l'épargne ?

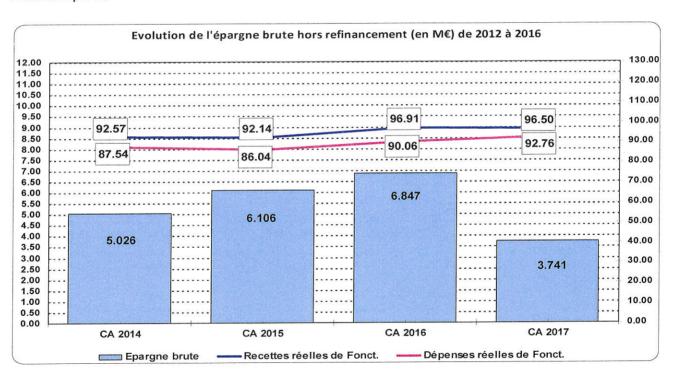
B. Les évolutions des différentes épargnes.

En valeurs retraitées hors refinancement des emprunts dits « toxiques ».

INTITULES (en K €)	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Recettes de Gestion	91 895	91 333	92 880	93 624
DGF	16 316	14 581	13 157	12 476
Impositions directes	29 810	31 519	34 422	33 942
Autres impôts et taxes	29 520	30 053	30 214	30 039
Autres recettes	16 249	15 180	15 087	17 167
Dépenses de Gestion	83 968	83 024	87 186	89 651

Charges à caractère général	17 403	14 311	15 248	15 488
Frais de personnel	57 691	59 689	62 354	64 078
Autres charges de gestion	8 874	9 024	9 584	10 085
Epargne de Gestion	+ 7 927	+ 8 309	+ 5 694	+ 3 973
Résultat financier	- 3 423	-2 636	-1 906	-2 175
Résultat exceptionnel	+ 522	+ 433	+ 3 060	+ 1 943
Epargne Brute	+ 5 026	+ 6 106	+ 6 848	+ 3 741
Remboursement en capital	6 276	6 895	7 098	7 598
Epargne nette	- 1 250	- 789	- 250	- 3 857

Même si la situation est stabilisée, l'épargne nette reste malgré tout négative et nous sommes toujours dans l'incapacité de couvrir la totalité du capital des emprunts par la section de fonctionnement hors intégration du résultat reporté.



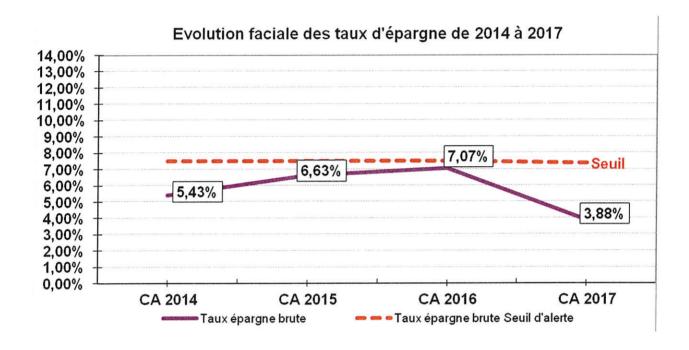
L'épargne brute représente donc un peu moins de 4 % des recettes réelles de fonctionnement fin 2017. Elle se révèle être sous le seuil d'alerte communément admis (entre 7 et 8%). La collectivité reste donc toujours exposée à un risque de déséquilibre budgétaire à court terme. Le taux de rigidité ((Frais de personnel + charges financières + contingents) / DRF) représente près de 79 % des dépenses réelles de fonctionnement fin 2017. Ce taux se révèle nettement supérieur au seuil de 55 % établi par le Trésor Public. C'est malheureusement le cas depuis plus de 12 ans.

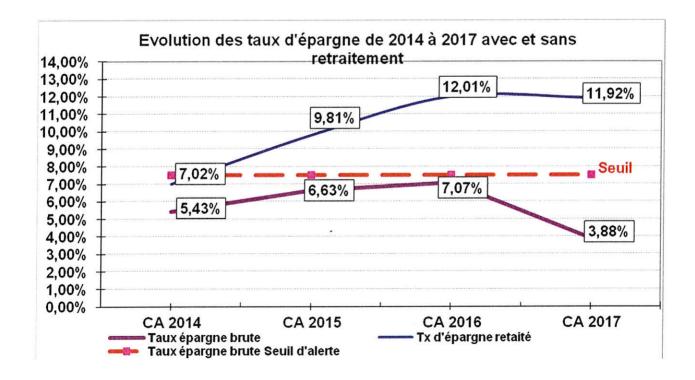
Cependant, il est à noter en dehors des éléments exogènes qui ont impactées la masse salariale comme nous venons de le démontrer pour plus d'1 M€ que cette baisse de l'épargne brute en 2017 est bien plus conjoncturelle que structurelle.

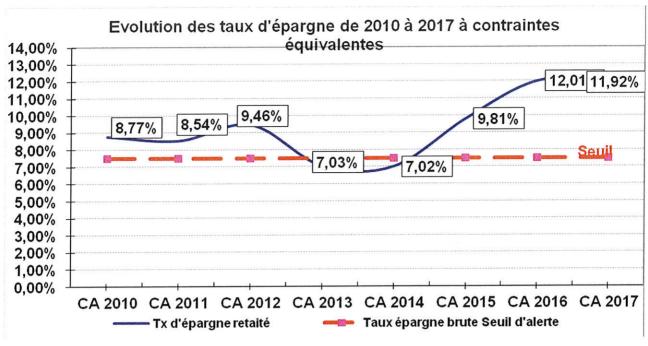
En effet:

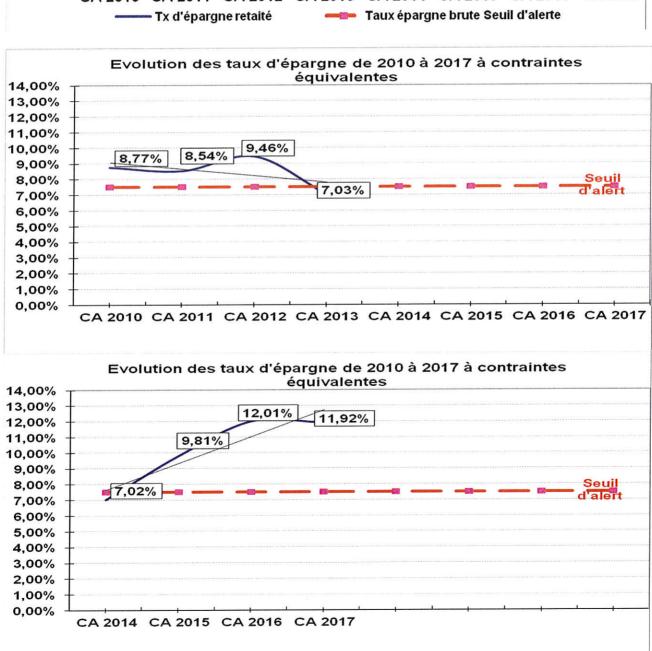
- les seuls contrats aidés qui n'ont plus été aidés de manière brutale en août 2017 ont impacté l'épargne brute pour 367 000 € (dépenses supplémentaires pour 157 000 € et recettes en moins pour 110 000 € du fait d'avoir maintenu les contrats qui le méritaient, c'est un choix politique);
- Les 4 élections de 2017 ont coûté 55 000 € en dépenses de fonctionnement ;
- Le congrès des pompiers à coûté près de 30 000 € en fonctionnement ;
- La 1^{ère} pénalité infligée à la ville par la loi SRU sur le taux insuffisant de logements vacants se chiffre à 490 000 €.

Cela additionné donne 942 000 € d'épargne perdue par rapport à 2016 puisque ces mesures n'existaient pas en 2016 et pour certaines d'entre elles ne se retrouveront pas en 2018.



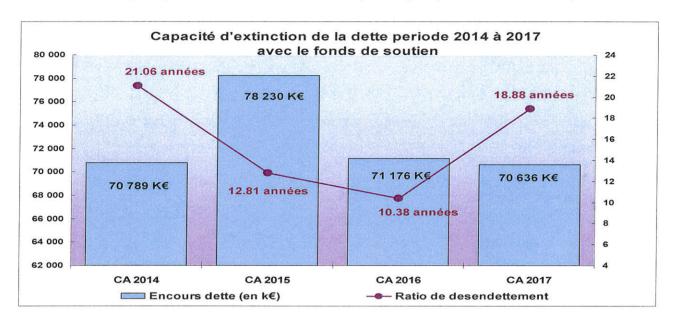




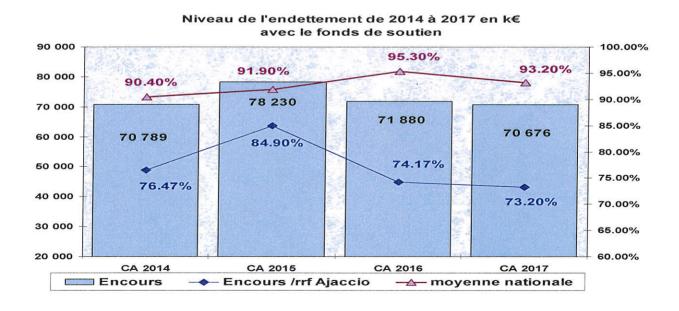


La capacité de désendettement de la commune désigne le nombre d'années qu'il faudrait à la ville pour éteindre sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute. Pour l'exercice 2017, le ratio de désendettement ressort à 18.6 années, soit supérieur au seuil d'alerte communément admis de 12 ans pour les communes de même strate.

Ce ratio supérieur au seuil d'alerte est dû à un infléchissement conjoncturel de l'épargne brute en 2017 (pour les raisons sus évoquées) et non à en encours de dette important puisque ce denier baisse depuis 2014.



Ainsi le niveau du ratio « Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement » ressort à 73.20 %. Malgré les refinancements successifs, ce ratio reste très inférieur à celui de la moyenne nationale constaté fin 2017 (93 %) pour la strate des communes de 50 à 100.000 habitants.

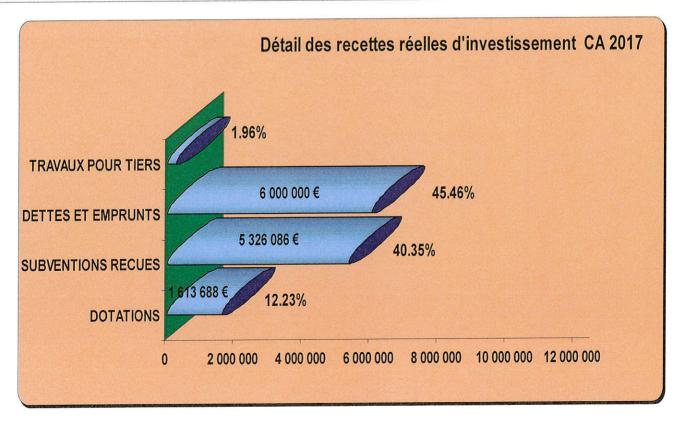


4) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les ressources d'investissement

Les recettes d'investissement totalisent 18 629 409.12 € hors résultat reporté et le taux de réalisation pour l'exercice 2017 est de 71.31 % hors comptabilisations des restes à réaliser.

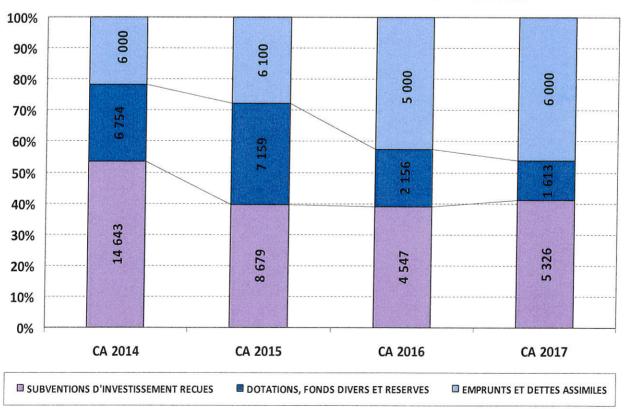
Nature	Intitulés	Crédits ouverts en 2017	Réalisations 2017	Restes à Réaliser au 31/12/2017	% réalisé	Part de la section
CHAP 10	Dotations, fonds et réserves	3 485 000.00 1 613 687.93		0.00	46.30	8.66
CHAP 13	Subventions d'investissement reçues	12 054 117.21	5 326 085.63	3 028 731.12	44.18	28.59
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	6 000 000.00	6 000 000.00	0.00	100.00	32.21
CHAP 45	Opérations pour tiers et sous mandats	543 665.86	258 608.07	47 362.01	47.57	1.39
CHAP 024	Produits des cessions	800 000.00	0.00	0.00	-	-
	Total des recettes réelles	22 882 783.07	13 198 381.63	3 076 093.13	57.68	70.85
CHAP 040 Opérations d'ordres		3 243 197.22	3 243 197.22 5 431 027.49		167.46	29.15
Total des recettes		26 125 980.29	18 629 409.12	3 076 093.13	71.31	100.00



Ce tableau comparatif retraité ci après ne tient pas compte du refinancement de la dette (écritures en recettes et en dépenses pour des montants respectifs en 2014 et 2015 de 3.000 M€ et 7.178 M€) et également des écritures concernant le protocole transactionnel avec Qpark au chapitre 204 sur l'année 2016.

RI	ECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
CHAP 10	Dotations, fonds et réserves	6 754 160	7 159 150	2 155 875	1 613 688
CHAP 13	Subventions d'investissement reçues	14 643 340	8 678 589	4 547 377	5 326 086
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	6 000 000	6 100 000	5 000 017	6 000 000
CHAP 27	Autres immobilisations financières	32 800	16 398	73 848	0
CHAP 45	Opérations pour le compte de tiers	805 650	92 084	444 311	258 608
	TOTAL RECETTES REELLES	28 235 950	22 046 221	12 221 428	13 198 382
CHAP 040 Opérations d'ordres		2 836 530	3 477 131	6 664 588	5 431 027
	TOTAL RECETTES	31 072 480	25 523 352	18 886 016	18 629 409

POIDS DES FINANCEMENTS DE L'INVESTISSEMENT EN K€ DE 2014 A 2017



A-1. Chapitre 10 : Dotations, fonds et réserves

Ce chapitre totalise 1 613 687.93 €; il représente prés de 12.23 % des recettes réelles d'investissement et son taux de réalisation atteint 46.30 %.

Il se compose:

□ Du produit de la taxe d'aménagement et versement sous densité (ex TLE). Pour 2017 le montant perçu atteint 633 362.35 € soit une diminution des encaissements par rapport aux CA 2015 et 2016. Malgré la mise en place d'un travail d'optimisation du recouvrement programmé en accord avec la DGFIP et en collaboration avec la DDTM, nous n'avons toujours pas obtenu les résultats escomptés par rapports à nos prévisions budgétaires votées au cours de l'exercice.

Taxe Aménagement	xe Aménagement Année 2014		Année 2016	Année 2017
Montants perçus	210 507.15	1 025 154.92	749 369.20	633 362.35
Evolution annuelle	-74.49%	486.99%	- 26.91 %	- 15.49 %

□ Du Fonds de Compensation de la TVA. Le Fonds de Compensation de la TVA est le reversement d'une partie de la TVA payée pour des opérations d'investissement. A ce titre 980 325.58 € ont été versés par les services de l'Etat. La progression ou la diminution par rapport à l'exercice précédent étant corrélée au cycle des investissements réalisés.

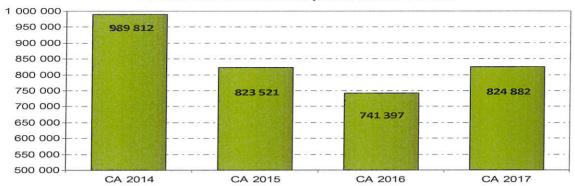
FCTVA perçu	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Montants perçus	3 357 751.34	2 559 066.80	1 406 555.55	980 325.58

A-2. Chapitre 13: Subventions d'investissements reçues

Ce chapitre, représentant 40.35 % des recettes réelles de la section, atteint 5 326 085.63 €. Au ce sein de ce chapitre nous pouvons distinguer trois types de recettes :

- □ L'aide exceptionnelle du conseil départemental destinée à alléger les charges financières en capital de la commune pour un montant global de 1 829 045.36 €.
- □ Les fonds affectés à l'investissement : ce sont les produits des amendes de police. Pour 2017, la ville a enregistrée une recette de 834 882.00 € en augmentation par rapport à l'exercice 2016. Il faut préciser que le montant perçu chaque année n'est pas proportionnel au nombre d'amendes recensés sur le territoire ajaccien. En effet, la loi de finance fixe chaque année le montant du produit rétrocédé aux collectivités territoriales. Cette enveloppe varie d'une année sur l'autre.

Produit des amendes de police de 2014 à 2017

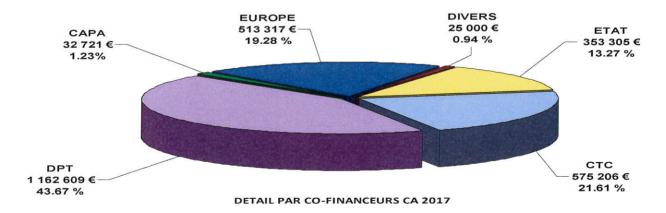


□ Les subventions allouées par nos différents partenaires financiers sur l'exécution des programmes d'investissement. Ainsi 2 662 158.27 € ont été encaissés et le taux de réalisation atteint les 28.09 %. En intégrant les restes à recevoir le taux passe à 60.05 % de réalisations.

CA 2017 SUBVT EQUIPEMENTS	TOTAL	Hors AP	AP/CP
Prévisions budgétaires	9 475 072.21	6 411 687.26	3 063 384.95
Subventions encaissées	2 662 158.27	2 153 942.33	508 215.94
% des encaissements	28.09 %	33.59 %	16.58 %
restes à recevoir	3 028 731.12	2 257 424.62	771 306.50
% des restes à encaisser	31.96 %	35.20 %	25.17 %
Totaux perçus + reports	60.05 %	68.79 %	41.75 %

La répartition par partenaires financiers des subventions d'équipement est la suivante :

Partenaires	ETAT	СТС	DPT	CAPA	EUROPE	AUTRES
Crédits ouverts	579 105	3 328 470	3 436 243	92 468	1 793 336	195 451
Encaissements	353 305	575 206	1 162 609	32 721	513 317	25 000
% des encaissements	61.01 %	17.28 %	33.83 %	35.39 %	28.62 %	12.79 %
Restes à réaliser	49 272	1 657 648	1 170 291	60 464	0	91 057
% des restes à réaliser	8.51 %	49.80 %	34.06 %	65.39 %	0.00 %	46.59 %



A-3. Chapitre 16: Dettes et emprunts

Afin de financer le programme d'investissement de l'exercice 2017 deux emprunts ont été mobilisés auprès de la Caisse d'Epargne :

A-4. Chapitre 001 : résultat reporté et anticipé

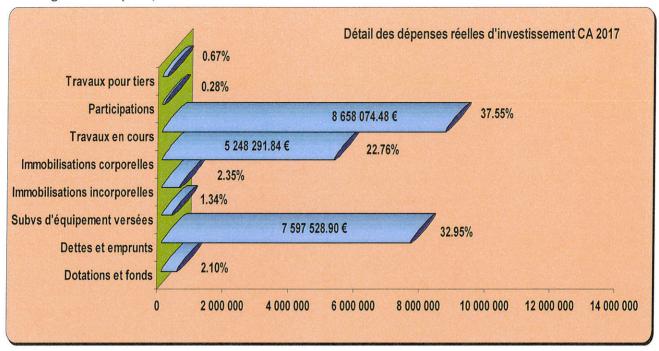
Afin d'assurer l'équilibre budgétaire de la section d'investissement il avait été décidé d'intégrer par anticipation le résultat de l'exercice 2016. Ainsi 6 392 908.40 € ont été affectés dès le vote du budget primitif 2017 au compte 001 résultat d'investissement reporté.

B. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement totalisent 23 057 715.72 € et le taux de réalisation pour l'exercice 2017 est de 70.91 % hors comptabilisations des restes à réaliser.

Nature	Intitulés	Crédits ouverts en 2017	Réalisations 2017	Restes à Réaliser au 31/12/2017	% réalisé	Part de la section
CHAP 10	Fonds, dotations	484 307.50	484 307.50	0.00	100.00	2.10
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	7 600 000.00	7 597 528.90	0.00	99.96	32.95
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	1 355 438.94	542 491.87	587 347.60	40.02	2.35
CHAP 204	Subventions d'équipement versées	436 700.00	307 975.00	0.00	70.52	1.34
CHAP 21	Immobilisations corporelles	8 112 296.96	5 248 291.84	1 402 919.78	64.70	22.76
CHAP 23	Travaux en cours	13 880 520.21	8 658 074.48	2 866 542.49	62.38	37.55
CHAP 26	Participations et créances rattachées	165 000.00	65 000.00	100 000.00	39.39	0.28
CHAP 45	Opérations pour tiers et sous mandats	484 625.08	154 046.13	26 951.01	31.79	0.67
Tot	al des dépenses réelles	32 518 888.69	23 057 715.72	4 983 760.88	70.91	100.00
CHAP 040	Opérations d'ordres	0.00	0.00	0.00	-	-
	Total des dépenses	32 518 888.69	23 057 715.72	4 983 760.88	70.91	100.00

En intégrant les reports, le taux des consommations des crédits de la section atteint les 86.23 %



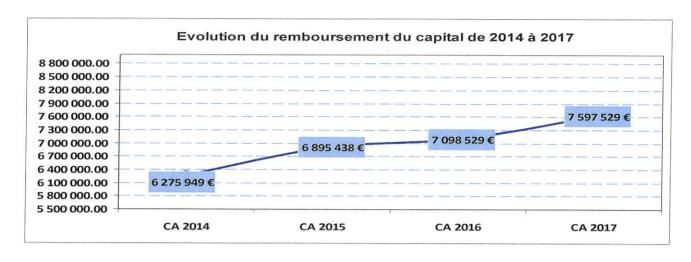
Comme le tableau des recettes d'investissement détaillé plus haut, le tableau comparatif retraité ci après ne tient pas compte du refinancement de la dette (écritures en recettes et en dépenses pour des montants respectifs en 2014 et 2015 de 3.000 M€ et 7.178 M€). Il ne tient également pas compte sur l'année 2016 des écritures concernant le protocole transactionnel avec Qpark aux chapitres 21 & 23.

DEI	PENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
CHAP 10	Fonds et dotations	0	0	484 308	484 308
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	6 275 948	6 895 438	7 098 529	7 597 529
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	861 846	384 545	486 277	542 492
CHAP 204	Subventions équipement versées	186 374	138 093	137 295	307 975
CHAP 21	Immobilisations corporelles	5 415 130	1 076 385	1 153 311	5 248 292
CHAP 23	Travaux en cours	14 528 560	7 936 803	4 846 420	8 658 074
CHAP 26	Participations et autres immobilisations financières	0	260 000	165 000	65 000
CHAP 45	Opérations pour le compte de tiers	785 022	416 427	173 967	154 046
ТО	TAL DEPENSES REELLES	28 052 880	17 107 691	14 545 107	23 057 716

B-1. Les opérations financières :

Les opérations financières du compte administratif 2017 retracent :

<u>Au chapitre 16 Emprunts et dettes</u>: Les mouvements consacrés aux remboursements du capital des emprunts qui se sont élevées à 7 597 528.90 € et représentent 32.95 % des dépenses réelles de la section d'investissement. Ces remboursements du capital ont évolués ces quatre dernières années de la manière suivante :



Nu chapitre 10 Dotations et fonds: En 2015, afin de soutenir l'investissement local, la Caisse des Dépôts et Consignations a mis en place un dispositif de préfinancement à taux zéro des attributions prévisionnelles du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) qui sont versées aux collectivités et à leurs établissements publics sur la base de leurs dépenses d'investissement. Calculé à partir des dépenses réelles d'investissement inscrites en 2015 aux comptes du budget primitif et décisions modificatives, ce dispositif a permis à la ville de solliciter un préfinancement à taux zéro de 968 615 €, au titre de son attribution prévisionnelle de FCTVA 2016. Remboursable sur 2 années, la Ville a procédé au remboursement du solde de cette avance en janvier 2017, soit 484 307.50 €.

<u>♦ Au chapitre 26 Participations et créances</u>: Dans le cadre de la création de la Société Publique Locale, a été est ouvert en 2015, une autorisation de programme à concurrence de 520 000 euros. Ainsi 325 K€ ont été mandatés avant 2016, 65 K€ sur l'exercice 2016, le solde est libérable sur les exercices budgétaires suivants jusqu'en 2019.

Opération	Création SPL « AMETARRA » Phasage					
Montant AP						
Montant TTC	Crédits de paiement réalisés antérieurs	CP 2017	Budgets suivants			
520 000.00	325 0000.00	65 000.00	130 000.00			

B-2. Les opérations d'équipements :

Les dépenses d'équipement sont globalisées en quatre chapitres distincts selon qu'ils s'agissent d'immobilisations incorporelles (chapitre 20), de subventions d'équipement versées (chapitre 204) d'acquisition de matériels de mobiliers de véhicules (chapitre 21), la construction et l'aménagement de bâtiments ou de travaux (chapitre 23). Pour l'année 2017, elles totalisent 14 757 millions d'euros sur le

budget principal. Les tableaux ci après vous présentent les détails des dépenses d'équipement, leurs taux de réalisations ainsi que les restes à réaliser au 31 Décembre.

C	Détail et pourcentage par chapitres budgétaires consommations de crédits et reports										
Dépenses d'équipement		Crédits			Réalisatio	ns					
Chapitre	Intitulés	ouverts	Mandats émis	%	Reports de Crédits	%	totaux	%			
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	1 355 438.94	542 491.87	40.02	587 347.60	43.33	1 129 839.47	83.36			
Chap. 204	Subventions d'équipement	436 700.00	307 975.00	70.52	0.00	-	307 975.00	70.52			
Chap. 21	Immobilisations corporelles	8 112 296.96	5 248 291.84	64.70	1 402 919.78	17.29	6 651 211.62	81.99			
Chap. 23	Travaux en cours	13 880 520.21	8 658 074.48	62.38	2 866 542.49	20.65	11 524 616.97	83.03			
8	Totaux	23 784 956.11	14 756 833.19	62.04	4 856 809.87	20.42	19 613 643.06	82.46			

> Les Autorisations de Programmes et Crédits de paiements.

Le tableau ci après récapitule la situation globale de l'ensemble des autorisations de programme est crédits de paiement ouverts au 31 décembre 2017. Les crédits de paiements ouverts en 2017 ont été de 4.292 millions d'euros avec un taux de réalisation de 56.97 %; soit un total de crédits consommés de 2 445 430.95 euros.

	l l	Montant des A	P		Montant	des CP	
Intitulés de l'A.P.	Pour mémoire AP votée	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2017	Crédits de paiement réalisés 2017	Restes à financer
Total des inscriptions	25 114 717	9 035 600	34 150 317	3 617 999	4 292 174	2 445 431	28 086 888
DIAGNOSTIC ENERGETIQUE BATIMENTS	-	187 000	187 000	0	55 000	20 310	166 690
EXTENSION CIMETIERE ST ANTOINE ALLEE T	1 584 722	-	1 584 722	0	500 000	482 988	1 101 734
RESEAUX EAUX PLUVIALES CENTRE VILLE	3 580 100	<u>-</u>	3 580 100	3 570 715	9 385	894	8 491
BASSIN DE RETENTION ALZO DI LEVA III	3 743 921	Ξ	3 743 921	44 885	0	0	3 699 036
ETUDES ET TRAVAUX VAZZIO	8 228 000	-	8 228 000	0	91 390	91 390	8 136 610
EAUX PLUVIALES ALBERT 1ER	530 124	-	530 124	0	450 000	408 792	121 332
ESPACES NUMERIQUES DANS LES ECOLES	2 027 400	483 000	2 510 400	0	872 640	0.	2 510 400
CONSTRUCTION G.S ANCIENNE ECOLE ANNEXE	-	45 000	45 000	0	45 000	0	45 000
AMENAGEMENT GYMNASE ST JEAN	· ·	574 500	574 500	0	30 000	0	574 5000
AMENAGEMENT GYMNASE MICHEL BOZZI	-	906 600	906 600	0	400 000	373 626	532 974

		Montant des A	P		Montant des CP				
Intitulés de l'A.P.	Pour mémoire AP votée	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2017	Crédits de paiement réalisés 2017	Restes à financer		
ETUDES CITADELLE	300 000	-	300 000	0	0	0	300 000		
TRAVAUX AMENAGEMENT ST ROCH	1 171 450	_	1 171 450	0	330 000	195 659	975 790		
CREATION AMENAGEMENT ANTIQUARIUM	7.0	1 260 000	1 260 000	0	125 000	48 063	1 211 937		
PROGRAMME VIDEO SECURITE VERBALISATION	-	500 000	500 000	0	400 000	52 058	447 942		
AMENAGEMENT STADE DE PIETRALBA	_	764 500	764 500	0	750 000	603 376	161 124		
OPERATION BEVERINI VICO	3 949 000	-	3 949 000	2 400	98 759	98 758	3 847 842		
SCHEMA DIRECTEUR JARDIN DE L'EMPEREUR	<u>-</u>	240 000	240 000	0	0	0	240 000		
TRAVAUX AMENAGEMENT BD MADAME MERE	-	1 100 000	1 100 000	0	10 000	0	1 100 000		
TRAVAUX AMENAGEMENT TRAVERSEE DE MEZZAVIA		2 925 000	2 925 000	0	75 000	69 518	2 855 482		
TRAVAUX AMENAGEMENT COURS NAPOLEON	-	50 000	50 000	0	50 000		50 000		
Pourcen	Pourcentage des réalisations				17.76 %		82.24 %		

Situation globale des autorisations de programme et crédits de paiements au 31 décembre 2017

Totaux globaux	Total cumulé	Crédits de	Crédits de	Restes	Crédits de	Restes à
Autorisations	des ouvertures	paiement	paiement	engagés sur CP	Paiement	Financer sur AP
de programmes	d'AP	ouverts 2017	réalisés 2017	2017	antérieurs	au 31/12
Solde au 31/12/2017	34 150 317.00	4 292 174.22	2 445 430.95	0.00	3 617 999.55	28 086 886.50

Pour ce qui est des opérations non votées en autorisations de programmes, le montant des réalisations en dépense s'établit 12 311 402.24 € pour des crédits ouverts à hauteur de 19 492 781.89 € soit un taux de réalisation de 63.15 %. Le détail par chapitre et nature est détaillé dans les tableaux suivants :

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles

Il s'agit des frais d'études effectuées en vue des réalisations d'investissements, et les concessions et droits similaires (brevets, licences, droits). Le montant des dépenses réalisées s'élève à 396 738.53 € pour un taux de réalisation de 33.76 %. Le détail des dépenses figurent au tableau ci-dessous :

CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
202 – FRAIS ETUDES POUR ELABORATION	URBANISME				
Ligne de crédit	Mandaté				
FRAIS ETUDES ELABORATION PLU	35 601.74				
2031 - FRAIS D'ETUDES					
Ligne de crédit	Mandaté				

FRAIS D'ETUDES SUR BATMIENTS COMMUNAUX	14 508.00			
FRAIS ETUDES IMPLANTATION CONSERVATOIRE MUSIQUE	16 800.00			
FRAIS D'EUDES LIAISON MONT THABOR STILETTO	13 116.11			
FRAIS D'ETUDES LEVEES TOPOGRAPHIQUES GEOTECHNIQUES	93 376.60			
FRAIS D'ETUDES ACCES HANDICAPES –PAVE ET DIVERS VOIRIE	9 159.00			
FRAIS D'ETUDES PCRT FEUX TRICOLORES	10 573.68			
2051 - CONCESSIONS DROIT BREVETS LICENCES				
Ligne de crédit	Mandaté			
ACHAT LOGICIELS INFORMATIQUES	203 603.40			

> Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées

Le chapitre 204 retrace les subventions d'équipements versées, le montant réalisé pour 2017 s'élève à 307 975.00 € pour un taux de réalisation de 70.52 %; le détail des dépenses figurent au tableau ci-dessous :

CHAPITRE 204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT V	'ERSEES				
2042 – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES					
Ligne de crédit	Mandaté				
AIDE AU BATI LOGEMENT ANCIEN	92 729.00				
AIDE AU BATI ASCENCEURS	15 246.00				
SUBVT D'EQUIPEMENT STADE DU GFCA FOOTBALL	200 000.00				

> Chapitre 21: Immobilisations corporelles

Le chapitre 21 retrace les dépenses en immobilisations corporelles, le montant réalisé de l'exercice 2017 s'élève à 5 248 291.84 € pour un taux de réalisation de 72.49 % et pour lequel les dépenses sont décrites ciaprès :

CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELL	LES				
2138 – ACQUISITION BATIMENTS					
Ligne de crédit	Mandaté				
ACQUISITION LOCAL ANGELETTI JARDIN EMPEREUR	68 936.06				
ACQUISITION BATIMENT FIESCHI	2 973 394.28				
21578 - AUTRES MATERIELS					
Ligne de crédit	Mandaté				
PANNEAUX SIGNALETIQUES DE VOIRIE	55 029.00				
MOBILIER URBAIN ET DE VOIRIE	212 958.76				
2158 - INSTALLATIONS, MAT & OUTIL TECHNIQUES E	T AUTRES				
Ligne de crédit	Mandaté				
MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES CTM ET GARAGE	90 136.63				
MATERIEL SERVICE FESTIVITES	61 950.20				
MATERIEL SERVICE ELECTIONS	23 607.89				
MATERIEL POLICE, MNS ET SECURITE DES PLAGES	12 725.62				
MATERIEL RESTAURANTS SCOLAIRES ET VIE SCOLAIRE	32 603.56				
MATERIEL SERVICE CULTUREL, MUSEE ET BIBLIOTHEQUES	11 830.52				
MATERIEL ET OUTILLAGE GYMNASES, STADES ET PISCINES	15 307.71				
MATERIEL ET OUTILLAGE CENTRES DE LOISIRS	2 339.77				

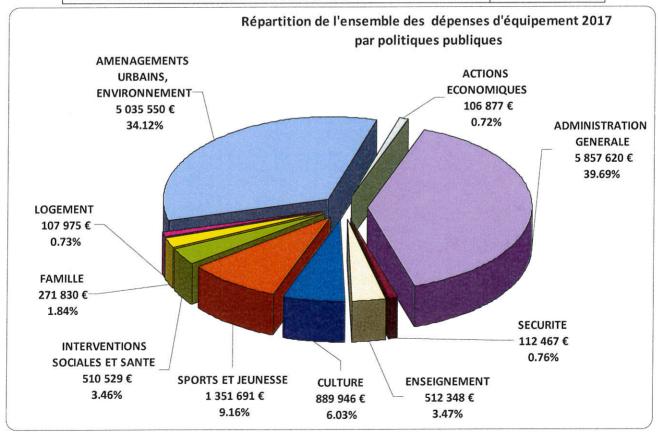
MATERIEL ET OUTILLAGE MAISONS DE QUARTIERS	9 105.79
MATERIEL CRECHES ET PETITE ENFANCE	29 555.70
MATERIEL CUISINE CENTRALE PETITE ENFANCE	32 192.72
MATERIEL SERVICE DU NETTOIEMENT ET HYGIENE	235 746.69
MATERIEL ECLAIRAGE PUBLIC	20 693.48
MATERIEL TECHNIQUE ESPACE VERT, VOIRIE ET DIVERS	41 988.61
MATERIEL ILLUMINATION ET MARCHES DE NOEL	37 366.44
2161 – ŒUVRES D'ART	
Ligne de crédit	Mandaté
ACQUISITION ŒUVRES D'ART	213 875.00
2182 – MATERIEL DE TRANSPORT	
Ligne de crédit	Mandaté
ACQUISITION DE VEHICULES ET MATERIEL DE TRANSPORT	386 633.01
ACQUISITION BATEAUX SURVEILLANCE DES PLAGES	17 110.10
2183 – MATERIEL DE BUREAU, INFORMATIQUE ET TELEPH	ONIE
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIEL DE VIDEO SURVEILLANCE	12 982.44
MATERIELS INFORMATIQUES	229 362.45
MATERIELS MAISON DE QUARTIER EMPEREUR	35 960.52
MATERIELS PROGRAMMES EUROPEENS	66 990.60
2184 - MOBILIER ET MATERIEL	
Ligne de crédit	Mandaté
MOBILIER ADAPTE FIPHFP	1 838.48
MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	138 452.27
MOBILIER SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE	47 004.20
MOBILIER MAISON DE QUARTIER EMPEREUR	58 364.95
2188 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIEL ADMINISTRATION GENERALE	5 179.30
MATERIEL DIVERS SITES BILINGUES ET DIVERS JEUNESSE	17 992.44
MATERIEL ET INSTRUMENTS MUSIQUE MUNICIPALE	888.00
MATERIEL MULTIMEDIA MUSEE FESCH	28 961.64
FONDS D'OUVRAGE MEDIATHEQUE JARDIN EMPEREUR	19 227.01

> Chapitre 23 : Travaux en cours

Le montant des travaux effectués au chapitre 23 s'élève hors autorisations de programmes à 6 358 396.87 € pour un taux de réalisation de 59.75 %. Le détail des dépenses du chapitre 23 figurent au tableau ci-après :

CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS					
2313 - IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION					
Ligne de crédit	Mandaté				
TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX ET HOTEL DE VILLE	893 648.65				
TRAVAUX CONFORMITE BATIMENTS SCOLAIRES	370 358.39				
TRAVAUX RESTAURANTS SCOLAIRES	45 528.42				
TRAVAUX BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET MUSEE FESCH	57 306.67				
TRAVAUX CULTURE ET PATRIMOINE	20 357.64				
TRAVAUX BATIMENTS SPORTIFS ET STADES	138 391.45				
TRAVAUX LOCAL MULTIMEDIA JARDIN DE L'EMPEREUR	65 698.95				
TRAVAUX MAISON DE QUARTIER JARDIN DE L'EMPEREUR	253 235.93				

TRAVAUX CRECHES	208 942.25				
TRAVAUX DEMOLITION ANCIEN BATIMENT FR3	264 884.89				
2315 - IMMOBILISATIONS EN COURS INSTAL. MAT ET OUTILLAGE					
Ligne de crédit	Mandaté				
INSTALLATION FIBRE OPTIQUE ET VIDEO SURVEILLANCE	217 564.78				
INSTALLATIONS TECHNIQUES DIVERSES CHAUFFERIES	74 631.64				
TRAVAUX MISE EN ACCESSIBILITE	24 758.15				
TRAVAUX DE RACCORDEMENT POTEAUX INCENDIE	30 182.24				
TRAVAUX PATRIMOINE FONTAINES DES QUATRE LIONS	63 806.69				
TRAVAUX PATRIMOINE CANAL DE LA GRAVONA	214 378.56				
AUTRES TRAVAUX PATRIMOINE	19 227.41				
INSTALLATIONS TECHNIQUES EQUIPEMENTS SPORTIFS	18 650.56				
PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC ET ILLUMINATIONS DE NOEL	124 388.72				
TRAVAUX RENFORCEMENT DALLE DE LA PLACE DU DIAMANT	954 542.05				
TRAVAUX MURS DE SOUTENEMENT ET EFFONDREMENTS	48 655.09				
TRAVAUX VOIRIE	344 468.91				
TRAVAUX AMENAGEMENT VOIE DE MEZZAVIA	180 778.80				
TRAVAUX PROGRAMME VOIRIE	510 247.71				
TRAVAUX PROGRAMME TROTTOIRS	718 193.32				
TRAVAUX CONTROLE ACCES ET BORNES ET FEUX TRICOLORES	140 047.93				
AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT ET GESTION DES PLAGES	39 269.77				
TRAVAUX DIVERS PROGRAMME ESPACES VERTS ET PEPINIERE	154 930.23				
TRAVAUX DIVERS AIRES DE JEUX	160 457.91				
2316 - IMMOBILISATIONS EN COURS INSTAL. MAT ET OU	TILLAGE				
Ligne de crédit	Mandaté				
TRAVAUX SUR COLLECTIONS ET ŒUVRES D'ART	863.16				



B-3. Chapitres 45 et 48: Travaux pour le compte de tiers et sous mandats

Ces chapitres enregistrent les dépenses suivantes :

❖ Au compte 4541, les travaux exécutés d'office pour le compte de tiers défaillants. Les sommes ainsi avancées seront recouvrées par le biais du compte 4542 en recettes d'investissement.

DEPE	NSES art 4541		RECETTES art 4542		
Crédits ouverts	Réalisations Reports		Crédits ouverts	Réalisations	Reports
203 791.32	8 212.09	16 560.00	200 000.00	111 194.61	0.00

❖ Au compte 4581 figurent les opérations d'investissement sous mandat. Les sommes payées sont recouvrées par le biais du compte 4582 en recettes d'investissement. Ces opérations comptabilisées concernent des opérations d'investissement effectuées pour le compte de la CAPA.

Intitulés des	DE	PENSES art 45	81	RECETTES art 4582			
Opérations sous mandats	Crédits ouverts	Réalisations	Reports	Crédits ouverts	Réalisations	Reports	
MO STEP Sanguinaires	232 103.76	109 103.43	10 391.01	294 935.86	147 413.46	10 391.01	
Aménagement Bd Sampiero	48 730.00	36 730.61	0.00	48 730.00	0.00	36 971.00	
TOTAUX	280 833.76	145 834.04	10 391.01	343 665.86	147 413.46	47 362.01	

5) LA GESTION DE LA DETTE

Nous avons, au 31 Décembre 2017, au titre du budget principal, 34 emprunts en cours répartis entre 7 établissements bancaires. L'encours total est de 74 534 112.84 € en diminution de 1 597 530 €, soit - 2.10 %, par rapport au 01 Janvier 2017. Malgré les opérations de refinancements qui ont fortement impacté notre CRD en 2014 et 2015, le ratio « encours de la dette par habitant » est relativement stable et reste encore bien inférieur à la moyenne de la strate.

Encours dette/hab.	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Ajaccio	1 049 €	1 167 €	1 053 €	1 018 €
Moyenne de la strate	1 282 €	1 493 €	1 486 €	1 475 €

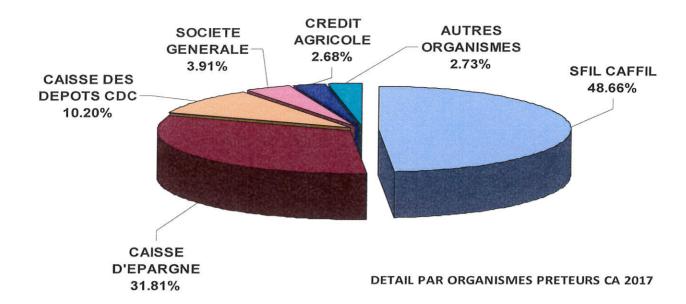
L'analyse par type de taux fait ressortir pour l'ensemble des emprunts remboursés en 2017 un taux moyen payé de 3.35 %.

Taux moyen	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
taux d'intérêt moyen de la dette pour la période	6.11 %	3.56 %	3.45 %	3.35 %



La Société de Financement Local reste le partenaire financier privilégié de la Ville suivi des institutionnels Caisse d'Epargne et Caisse des Dépôts et Consignations.

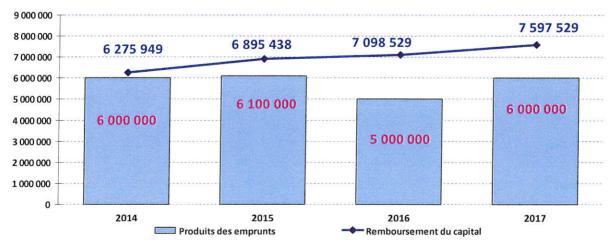
	Organismes Prêteurs	Montants empruntés	Capital restant dû au 31/12/2017	Nombre d'emprunts
*	Crédit Foncier	253 285.66	38 058.36	1
DEXIA	Dexia CL	3 000 000.00	2 000 000.00	1
<u>A</u>	Crédit Agricole	6 000 000.00	2 000 000.00	1
Marine Ma	Société générale	9 600 000.00	2 915 395.39	3
	Caisse des dépôts	14 729 220.00	7 605 509.92	8
<u> </u>	Caisse Epargne	32 557 673.73	23 709 151.40	10
以三三(0)	Sfil-Caffil	48 025 711.65	36 265 997.76	10
	TOTAL	114 165 891.04	74 534 112.84	34



L'évolution du capital restant dû est le suivant depuis 2 014 :

Evolution du CRD	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Encours au 01/01	69 385 858	70 789 909	78 230 171	76 131 642
Remboursement du capital	6 275 949	6 895 438	7 098 529	7 597 529
Produits des emprunts	6 000 000	6 100 000	5 000 000	6 000 000
Refinancements	1 680 000	8 235 700	0	0
Encours réel au 31/12	70 789 909	78 230 171	76 131 642	74 534 113
Évolution global en euros	+ 1 404 051	+ 7 440 262	- 2 098 529	-1 597 529
Calcul de l'évolution du CRD hors refinancement	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Encours de dette au 31/12 hors différents refinancements	69 109 909	68 314 471	66 215 942	64 618 413
Évolution global en euros hors refinancement	- 275 949	-795 438	- 2 098 529	- 1 597 529

VARIATION ANNUELLE DE l'ENDETTEMENT HORS REFINANCEMENT DE 2014 à 2017



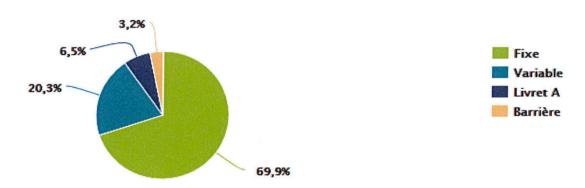
La synthèse de la dette au 31 Décembre 2017 est la suivante :

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
74 534 112.84 €	3.35 %	11 ans	05 ans 09 mois

L'analyse par type de taux au 31 décembre fait ressortir pour l'ensemble des emprunts un taux moyen payé de 3.35 % avec un minimum de 1.33 % sur les emprunts indexés sur le livret A.

Type de taux	Encours	% d'exposition	Taux moyen	Classification
Fixe	52 123 218.29 €	69.93 %	3.88 %	A-1
Variable	15 126 432.10 €	20.29 %	1.62 %	A-1
Livret A	4 878 737.47 €	6.55 %	1.33 %	A-1
Barrière	2 405 724.98 €	3.23 %	4.15 %	B-1
Barrière avec multiplicateur	0€	0.00 %	-	4-E
Change	0€	0.00 %	-	6-F
Ensemble des risques	74 534 112.84 €	100.00 %	3.35 %	

Dette par type de risque (avec dérivés)



Pour 2017, le montant des flux de la dette a été de 10 181 070.81 € et sa répartition est la suivante :

Montant du capital remboursé: 7 597 528.90 € Montant des intérêts payés: 2 583 541.91 €

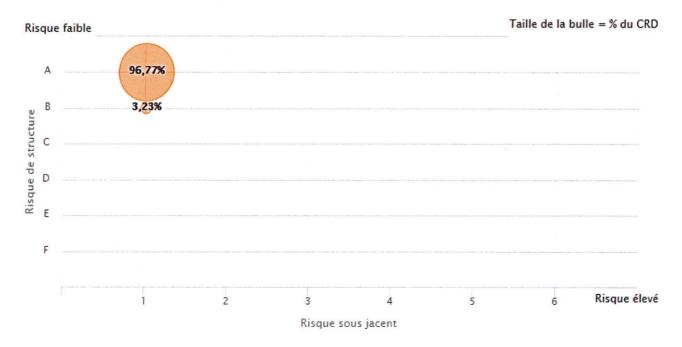
Etablissements prêteurs	Annuités payées au cours de l'exercice	Dont		
	cours de l'exercice	Intérêts	Capital	
CAISSE D'EPARGNE	2 592 036.17	539 498.25	2 052 537.92	
CAISSE DES DEPOTS	1 206 044.24	206 444.16	999 600.08	
CREDIT AGRICOLE	494 320.00	94 320.00	400 000.00	
CREDIT FONCIER DE FRANCE	20 207.32	2 294.81	17 912.51	
DEXIA CL	285 440.67	85 440.67	200 000.00	
SFIL CAFFIL	4 789 918.88	1 536 259.41	3 253 659.47	
SOCIETE GENERALE	793 103.53	119 284.61	673 818.92	
TOTAL	10 181 070.81	2 583 541.91	7 597 528.90	

La charte de bonne conduite vise à régir les rapports mutuels entre les collectivités locales et les établissements bancaires. Celle-ci formule un certain nombre d'engagements réciproques devant notamment permettre une meilleure maîtrise des risques. Dans ce cadre, a été définie une matrice des risques afin de permettre une classification des produits bancaires proposés. Cette classification retient deux dimensions à savoir le risque associé à l'indice allant de 1 à 6 et le risque lié à la structure classé de A à E.

Structures	1	2	3	4	5	6
Indice sous jacents	Indices en euros	Indices inflations françaises ou zone euro	Ecarts Indices zone euros	Indices hors zones euros	Ecarts Indices hors zone euros	Autres indices
(A) taux fixe simple	72 128 388 € 96.77 %					
(B) barrière simple	2 405 725 € 3.23 %					
(C) option d'échange						
(D) multiplicateur jusqu'à 3						
(E) multiplicateur jusqu'à 5						
(F) autres types de structures						

Au cours des exercices 2014 et 2015, la Ville d'Ajaccio a mené deux opérations de renégociations d'emprunts structurés avec la SFIL, qui a repris la gestion des encours ex-DEXIA. Il s'agissait de l'emprunt classifié 6F selon la Charte de bonne conduite Gissler. Exposé à des risques de volatilité trop importants sur la durée résiduelle de cet emprunt (près de 12 ans), la SFIL a fait des propositions pour le sécuriser en taux fixe. Ces propositions ont été validées par le Conseil Municipal. Ces deux opérations ayant été menées, l'emprunt en question est désormais classifié 1A. Le profil de la dette de la Ville dans sa totalité est désormais sécurisé alors qu'au 1er janvier 2014, plus de 18 % de son encours était constitué d'emprunts structurés « dits toxiques ».

Dette selon la charte de bonne conduite



6) LES OPERATIONS D'ORDRE

Le tableau suivant retrace les écritures d'ordre entres les sections du Compte Administratif 2017.

Dépenses de fonctionnement			Compte Administratif	R	ecettes o	d'investissement
Chap.	Art	Intitulés	Montants	Chap.	Art	Intitulés
67	675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	2 265 772.00	040	21131	Autres bâtiments
042	6811	Dotations aux amortissements des Immobilisations	2 080 217.09	040	28	Amortissements des immobilisations
042	6862	Dotations aux amortissements des charges financières	1 083 038.40		4817	Amortissements des charges financières
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 431 027.49	Т		recettes d'ordre estissement	

Le chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre section » totalise 5 431 027.49 € en recettes d'investissement ; nous retrouvons la contrepartie comptable au chapitre 042 en dépenses de fonctionnement pour le même total.

Ces opérations comprennent :

- o L'amortissement des biens d'équipement à hauteur de 2 080 217.09 €
- o Les charges financières à répartir sur plusieurs exercices pour 1 083 038.40 €
- o Les cessions d'immobilisations et de bâtiments pour 2 265 772.00 €

7) LES RATIOS OBLIGATOIRES

	Population retenue fiche DGF 2017: 69 378 hab.	CA 2017 Ville Ajaccio	Moyenne nationale de la strate *
Ratio 1	Mesure du service rendu Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 337 €	1 395 €
Ratio 2	Poids de la fiscalité Produits des impositions directes/population	489€	678€
Ratio 3	Taille financière Recettes réelles de fonctionnement/population	1 391 €	1 582 €
Ratio 4	Effort et niveau d'équipement Dépenses d'équipement brut/population	213 €	260€
Ratio 5	Niveau d'endettement ** Encours de la dette/population	1 018 €	1 475 €
Ratio 6	Dotation globale de fonctionnement DGF/population	180€	269€
Ratio 7	Poids du personnel Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	69.08 %	58.90 %
Ratio 9	Mesure de l'épargne nette Dépenses réelles de fonctionnement et amortissement du capital de la dette/recettes réelles de fonctionnement	104.00 %	96.50 %
Ratio 10	Taux d'investissement Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	15.29 %	16.40 %
Ratio 11	Poids de la dette ** Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	73.20 %	93.20 %

^{*}Source : les collectivités locales en chiffres 2017 Site internet : www.collectivités-locales.gouv.fr/ chapitre 4 « les ratios financiers obligatoires du secteur communal » point 7A les principaux ratios financiers des communes par strate de population, page 53.

^{**} Suite à la mise en place du fonds de soutien, la méthode de calcul des ratios d'endettement n° 5 et 11 a été réajustée pour les collectivités ayant capitalisés une partie ou la totalité de l'indemnité de refinancement. Pour le calcul des deux ratios les collectivités pourront déduire de l'encours global de la dette le solde de l'aide du fonds de soutien à percevoir.

	Population retenue fiche DGF 2017 : 69 378 hab.	CA 2017 Ville Ajaccio + BA ANRU	Moyenne nationale de la strate *
Ratio 4	Effort et niveau d'équipement avec budget ANRU Dépenses d'équipement brut/population	455 €	260 €
Ratio 5	Niveau d'endettement avec budget ANRU ** Encours de la dette/population	1 186 €	1 475 €
Ratio 11	Poids de la dette avec budget ANRU ** Encours de la dette/recettes réelles de fonct.	85.10 %	93.20 %



D'APPROUVER Le Compte Administratif 2017, Budget Principal, ci-anna de participal Gestion établi par le Trésorier Municipal, tous deux étant en concordance

DE RECONNAITRE La sincérité des restes à réaliser.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL Ouï l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte de gestion et du compte administratif;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2017 dressé par le comptable ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 25 mai 2018,

Vu le rapport de présentation annexé ;

Considérant que M. Sbraggia a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif;

Considérant que Laurent MARCANGELI, maire, s'est retiré pour laisser la présidence à M. Sbraggia pour le vote du compte administratif;

APPROUVE

Par 34 voix pour et 5 abstentions (M. Luciani, M. Ciabrini, M. Leonetti, M. Bastelica et Mme Simonpietri)

Le Compte Administratif 2017, Budget Principal, ci-annexé ainsi que le Compte de Gestion établi par le Trésorier Municipal, tous deux étant en concordance.

RECONNAIT

La sincérité des restes à réaliser.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus. (Suivent les signatures)

UR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI